

TRIMESTRIEL

n40

septembre 2012

3 euros 50

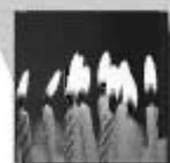
JOURNAL D'INFORMATION ET DE DÉBAT
DU PLATEAU DE MILLEVACHES



Les regards sur le paysage de
Maurice Robert et Thierry Girard



Big brother & business
EDF et son compteur "intelligent"



IPNS 10 ans,
40 numéros

S N O I

ÎLE
POUR
NOTRE
SAIGNEUR



Vassivière : un despotisme territorial



N'oubliez pas les Sel ?

Notre article sur les Jeu (Jardins d'échanges universels), paru dans notre n°39, a suscité la réaction d'un de nos lecteurs qui rappelle que les Sel existent depuis bien longtemps, avec un objectif très proche, pour ne pas dire identique.

Je suis étonné et un peu perturbé par votre article sur le Jeu. Je voudrais donc me permettre ici de vous présenter quelques réflexions en lien avec mon expérience. Personnellement, je connais assez bien le Sel (système d'échange local) et tous les détails que vous citez dans votre article peuvent correspondre tout à fait au Sel, auquel vous ne faites pas référence. Et ce jusqu'au nom de Daniel Fargeas étroitement lié au développement des Sel en France dans les années 1980, le Jeu n'étant qu'une extension de son cru. La différence de base étant le concept "Universel" du Jeu sachant qu'il n'est pas à double que l'essentiel des échanges du Jeu soient locaux, animé d'ailleurs, comme vous le dites, par des réseaux locaux.

Faribole

Une autre chose m'embête. Cette présentation du Jeu, en plus de reprendre l'organisation du Sel sans son nom, semble reprendre également tous les fantasmes et maladresses de celui-là à ses débuts dont il a été long à se défaire avant de pouvoir devenir l'outil précieux (parmi d'autres : trou, bénévolat, wwoof, don, survie et solidarité de voisinage...) du droit démocratique des citoyens à échanger entre eux sans contrôle extérieur. Ce qui est d'ailleurs le premier sens, et certainement le plus noble, d'Économie : une économie du vivre ensemble, et, ainsi, la base de la démocratie elle-même (on oublie trop souvent que partage des pouvoirs et partage des richesses sont une et même chose). Évidemment qu'un système d'échange sans argent ne permet pas "d'acheter" des biens de grande valeur économique comme une voiture (ou alors un véhicule de très faible valeur résiduelle, comme ceux qui peuvent se donner par lots). Au début des Sel il y a plus de 20 ans, tout le monde racontait la faribole d'une maison achetée en grains de Sel ! Décalage et fantasme qui inhibaient encore plus la liberté des petits échanges simples et des coups de main du quotidien. Évidemment aussi qu'un professionnel devient un particulier "bénévole" quand il fonctionne sans argent (sauf convention très particulière de monnaie locale reconnue par les autorités) et qu'il vaut mieux d'ailleurs qu'il scinde clairement ses relations du reste de son activité professionnelle s'il ne veut pas prendre le risque de tomber dans le travail au noir pour lequel l'État n'acceptera évidemment pas de points jeu, ni pour l'amende, ni pour l'impôt. Il faut quand même se souvenir que les expériences d'économie populaire directe, alternative (Sel, monnaie locale), sont nombreuses dans l'histoire moderne et que certaines ont eu un succès énorme à l'échelle d'une région et parfois d'un pays, ce qui signifiait une aisance économique étonnante. Aisance à laquelle les États ont toujours mis fin par interdiction radicale, car cette richesse s'appelle aussi (sans aucun a priori politique) anarchie (plus d'argent ni de pouvoir pour l'État) !

Un anti-système

Une autre problématique soulevée par votre article est celle du temps argent. C'est là un problème particulièrement intéressant, justement parce qu'il n'a pas de solution générale comme l'équivalence du temps de travail de chacun, qui semble pourtant une idée si juste. Je donne l'exemple de mon cas personnel dans le Sel : j'offrais beaucoup de bricolages et demandais entre autres de la cuisine. Je me suis rendu compte que réparer une serrure, par exemple, est beaucoup plus long en général que de faire une tarte. Combien fallait-il que je demande de tartes (en équivalence de grains de Sel) pour ma serrure ? Une réparation de 2 heures pouvait-elle légitimement s'estimer, à temps égal, à 3 ou 4 tartes ? Évidemment chaque seliste (membre d'un Sel) apportait à travers son expérience une réponse différente à cette question, réponse impossible par



Le foot me gonfle, des millionnaires en short qui courent après un ballon, c'est trop ! le vélo m'ennuie, avec ses coureurs shootés ! quant aux jeux olympiques rien pour moi pas, j'en ai pas vu un bout ! manquera-t-il plus que ça ! C'est le véritable symbole du capitalisme contemporain, le sport, en devenant la religion de notre siècle, est devenu l'outil d'une "chloroformisation des consciences", un nouvel opium du peuple que l'on encense bêtement !

vous exagérez un peu ?



NON NON... Lakshmi Mittal, pdg d'Arcelor-Mittal, fassayer de toute une région ouvrière a porté la flamme olympique pour avoir donné 18 millions d'euros au CIO afin de construire la fameuse Tour Orbit ! C'est la flamme de la honte. Mais l'honneur économique ne s'arrête pas là, le CIO s'est aussi engraissé honteusement dans l'argent du pétrole !

quand même pas ?



Même bien SE, trois de ses principaux sponsors sont : BP, Rio Tinto et Dow Chemical. Souvenez-vous de la catastrophe de Bhopal en 1984, où une usine de produits chimiques de Union Carbide, à présent propriété de Dow Chemical, explosait en libérant un gaz toxique qui fera 25 000 morts dont les familles n'ont jamais été indemnisées ! Et BP en 2010, avait provoqué, dans le golfe du Mexique, une marée noire sans précédent, avec la destruction de la faune marine ! Quant à Rio Tinto, groupe minier fournissant les très officielles médailles de ces jeux (les plus chères, en ces temps de crise, de toute l'histoire de l'olympisme), il est de notoriété publique, qu'il exploite sans vergogne ses travailleurs, en plus de polluer inconsidérément les sites où il opère, en toute impunité !

je ne comprends pas que l'olympisme puisse récompenser ceux qui brisent des vies !



oui c'est plutôt pourri ! et pourtant c'est beau le sport ! allez patron mettez-nous un petit whisky british !

T. Bernard

l'approche théorique et comptable, aussi bien intentionnée soit-elle. Et c'est justement tout l'intérêt de cette pratique de l'échange, le Sel en particulier ou l'échange sans argent en général, que de poser des questions inter-individuelles à réponses inter-individuelles. Et plus loin encore, il montre que l'économie, la vraie, l'économie du vivre ensemble, échappe comme tout relationnel à la quantification à laquelle l'argent nous aliène de façon fétichiste, comme y échappe encore certains échanges de solidarité rurale où l'on finit par ne même plus se poser la question de qui a profité plus ou moins de l'échange. L'échange c'est la vie. A-t-il plus vécu que moi ? Est-ce que je vis grâce à lui ou malgré lui ? Concurrence ou coopération ? Ce qui est ainsi formidable c'est qu'une certaine "liberté de la richesse de tous", qui est impossible à penser et maintenant, devient simple à vivre dans ce type d'échange et même évidente, car libre de pensée, de système justement. Sel, un anti-système ! Il ne peut donc justement, selon moi, pas être question, comme dans votre article, de pouvoir d'achat (ni même d'achat) ou de dettes ! Dans un système collectif d'échanges en nature, il n'y a pas de consumérisme puisque le besoin est satisfait sur un plan d'échange, un plan relationnel profondément humain, qui est notre besoin fondamental !

Marc Pompoignac

L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !
Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante :
contact@journal-ipns.org



IPNS Trimestriel édité par l'association IPNS

Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins" que connaissent les associations, notre titre décline différemment ses initiales dans chaque numéro.

Directeur de publication : Michel Lufek
23340 Faux la Montagne
Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard
Imprimerie : Rival Presse Edition - Limoges
Imprimerie labellisée Imprim'vert
Commission paritaire : 1012 G 81 797 - ISSN : 1635-0278
site : <http://journal-ipns.org>

IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 an (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

Défense des écoles rurales à Tarnac, la démocratie est vivante !

Quand tout un village se mobilise pour défendre son école, et se réunit sur la place publique pour interpeller ses élus, c'est un moment rare de vraie démocratie.

Comme dans la plupart des communes rurales, en particulier sur le Plateau, la fermeture programmée des écoles communales va bon train, or chahotée par les inspections d'académie. La particularité pour celle de Tarnac est que le conseil municipal avait carrément donné son accord, par un vote très controversé à une voix près, pour accepter la proposition de l'inspecteur d'académie où il n'était pas question d'emblée de suppression de poste mais de regroupement pédagogique avec Bugeat.

Tout le monde connaît pourtant l'issue d'un tel scénario, surtout dans nos territoires où des exemples de ce type sont nombreux et aboutissent tous, à plus ou moins long terme, à une fermeture définitive. Aussi, les parents d'élèves, les conseillers municipaux qui avaient voté "contre" et les habitants en général, ont voulu manifester leur colère et leur consternation devant une telle décision.

Il faut ajouter qu'à Tarnac, l'enjeu pour la municipalité, qui semble avant tout poursuivre un but de rigueur budgétaire, était aussi que la fermeture de l'école avait pour autre conséquence le désengagement de la commune vis-à-vis de la "maison communale".

Cet établissement, à mi-chemin entre la maison de retraite et le logement communal classique, avait été créé par l'équipe municipale précédente, et fonctionnait pour la préparation des repas, en partenariat avec l'école. Plusieurs emplois étaient donc menacés. Comment imaginer qu'un conseil municipal, certes pas à l'unanimité mais majoritairement, puisse avaliser une telle décision, qui consistait, à mots couverts, à supprimer de leur commune deux des principaux lieux de vie ? Quelles qu'en soient les véritables raisons, les Tarnacis ont réagi en montrant qu'il est possible, avec un vrai débat citoyen, d'intervenir dans des décisions qui, dans ce cas précis,

avaient été prises sans consulter la population. Cette dernière, en s'emparant, et de la parole et du pouvoir de décision, a réussi à faire changer d'avis les élus, et dès le lendemain, le maire annulait la délibération prise précédemment.

Une centaine de personnes, principalement habitants de la commune, et quelques autres venus en voisins, s'était réunie dans la soirée du 15 juin 2012, sur la petite place devant la maison communale de Tarnac. Une sono fut vite installée et le micro circula entre différentes mains, pour donner la mesure de la décision que venait de prendre le conseil municipal dans son "huis clos". Le maire fut mis devant ses responsabilités sans ménagement, mais l'ambiance, au début très tendue prit vite une tournure plus cordiale. On put assister à des scènes quelque peu surréalistes, avec des inversions de rôles entre élus et simples citoyens, qui donnèrent à réfléchir sur la pertinence de nos institutions territoriales.

De toute évidence, ceux qui venaient d'accepter la logique comptable de l'administration, n'avaient pas de quoi élayer leur démonstration pour tenter de se justifier. Devant la détermination des habitants qui usèrent d'arguments pertinents et bien exposés, cette logique ne faisait pas le poids.

Une autre vision de la vie dans nos territoires ruraux était en train de triompher, là, sur cette place publique : celle de conserver la vie, tout simplement, la vraie vie d'un village, avec des générations mélangées, des enfants qui jouent dans les rues sous le regard des aînés, des commerces, des fêtes et des occasions de se réunir, des lieux aussi pour travailler ensemble. Cette vision-là avait en effet toutes les chances de faire plier celle de gestionnaires frieux, de ceux qui peinent à faire vivre nos communes du Plateau que comme les



"bronze-culs" pour tous les en mal de nature sauvage ? La question ne date pas d'aujourd'hui.

Deux visions donc qui, durant cette assemblée, se sont affrontées en direct et spontanément, et qui ont fini par se rejoindre et se coordonner, ne fut-ce que pour quelques instants. L'avenir de l'école et de toute la commune de Tarnac valait bien de "battiller" un peu.

Quelques élus, ceux qui s'étaient opposés à la décision du conseil municipal, participèrent ensuite aux réunions, aux journées d'occupation de

l'école et aux diverses manifestations, aux côtés des parents d'élèves. L'ancien maire, Jean Plazanet, était aux premières loges !

Les choses allèrent assez vite vers un résultat positif : l'école de Tarnac, alors qu'elle n'avait soi-disant plus de raison d'exister, fut maintenue dans sa structure actuelle pour la rentrée.

Mais il reste une dernière manche encore à gagner : la consolidation du poste de l'institution, qui est toujours dans un cadre de remplacement.

André Nys

Bloc notes



Rencontres musicales de Nedde

Les douzièmes rencontres musicales de Nedde auront lieu du 21 au 23 septembre sous le signe de "Paroles de femmes". Celles-ci seront en effet à l'honneur avec une carte blanche à Maril Coffineau qui propose un vagabondage en danses et en chansons à travers le Poitou et la Vendée, des brandes au bocage, de la gâtine au marais, de la plaine aux îles, au fil des souvenirs, des rencontres et des coups de cœur. Également au programme des

groupes féminins comme le Duovorgno qui racontera en musique, trois histoires mystérieuses sur les fées, ces fées auvergnates, sur la nuit incroyable d'un pauvre bossu et une vendique aventure de maison hantée... Le jeune duo limousin formé par Alexandra Lapouchie (violin) et Anne Rivaud (accordéon), le trio breton Ebrel (deux femmes et... un homme) seront également de la partie. Maryse Colérier fera visiter sa ferme de Bos Luguel à St-Amand-Petit et une conférence débat réunira le samedi 22 à 17h15 à la salle des fêtes quatre parcours de femmes.

Programme complet sur www.rencontresdunedde.org



Fête des semences paysannes

Le 29 septembre 2012, le Réseau semences paysannes et bio d'Aquitaine organisent la Fête des maisons des semences paysannes sur la commune de Le Change (Dordogne). La Fête des maisons des semences paysannes sera l'occasion, pour tout un chacun, de découvrir les semences paysannes et de rencontrer les paysans et jardiniers qui les font vivre.

- Tables-rondes sur les semences paysannes en France et dans le monde avec témoignages de groupes de paysans
- Visites de terrain
- Ateliers pratiques d'initiation à la sélection de semences de maïs, initiation à

la production de semences potagères, etc.).

• Dégustations de produits issus de semences paysannes (produits à base de maïs, tomates, pain), etc.

Plus d'informations sur www.reseau-semences-paysannes.org



Les Kipp

KIPP est une nouvelle coopérative qui vient de se créer à Felletin pour accompagner les collectivités territoriales et associations dans leurs projets innovants, participatifs ou prospectifs, et pour former à quelques-uns des outils et sujets qui permettent la mise en œuvre

de ce type de projets. Elle se positionne comme un éveillé / révélateur de possibles (individuels et collectifs), un accompagnateur du changement, mais aussi un accoucheur d'envies, un créateur de liens et un diffuseur de bonnes pratiques. Ce sont Aurélie Martin et Claire Chauvelon qui sont à l'origine de cette initiative dont l'acronyme a été choisi pour Kparticipation, Innovation, Participation et Prospective. Sur leur site, elles proposent régulièrement des "brèves prospectives" qui sont des résumés de rapport ou d'articles qui mettent en avant des tendances visibles dans différents domaines géopolitique, TIC, consommation, transports, travail, ressources naturelles...

En savoir plus www.les-kipp.fr

La démocratie territoriale en dérive à Vassivière

Vassivière, son lac, ses aménagements, sa gestion... C'est désormais une longue histoire que nous vous proposons de revisiter aujourd'hui sous l'angle de la question de la démocratie territoriale. Si le principe de la démocratie locale se reconnaît lorsque des citoyens et des élus de plusieurs collectivités territoriales se concertent et travaillent ensemble pour assurer le fonctionnement et le développement des activités sociales, culturelles, économiques d'un territoire dont ils ont définis les contours, force est de constater que ce principe n'a jamais été - et aujourd'hui moins que jamais - appliqué à Vassivière. Démonstration.

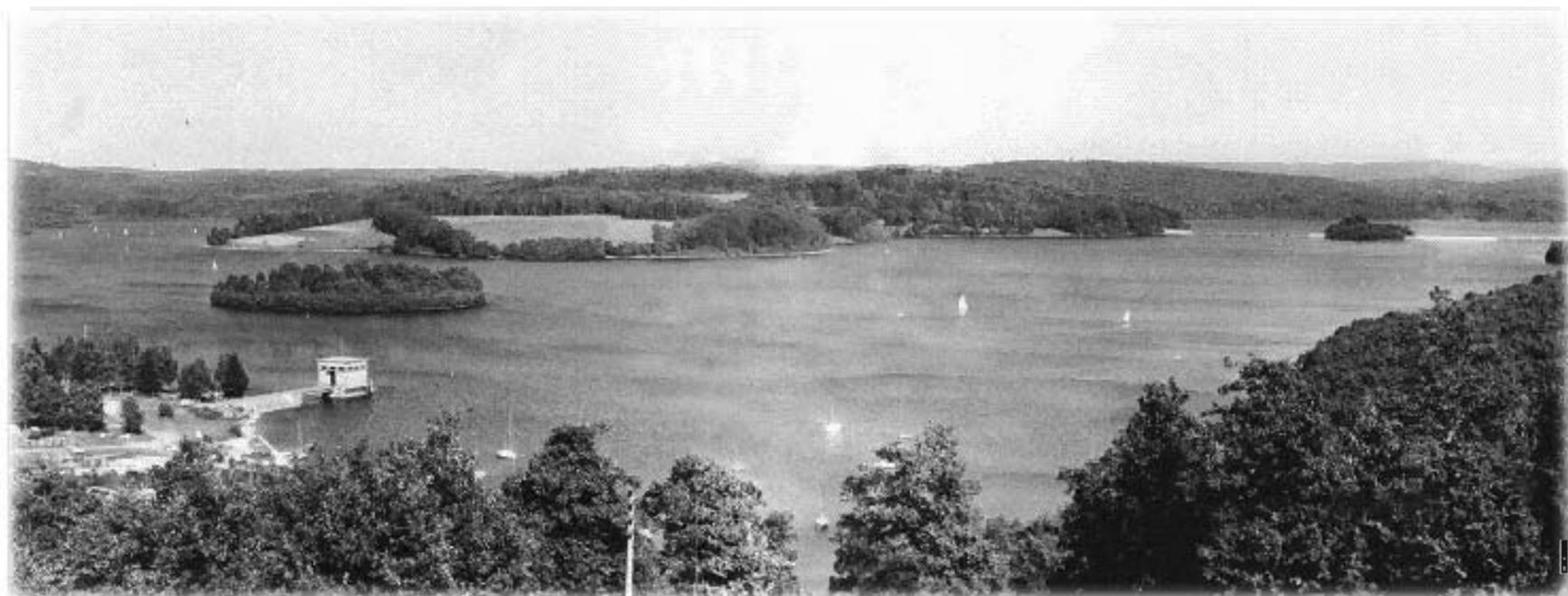


Photo : M. Bernard 1976

Une désolation sociale et paysagère

Depuis la mise en eau du lac en 1950 le site de Vassivière et son territoire ont traversé nombre de vicissitudes et causé moult soucis et fracas aux élus locaux des communes qui le bordent. Le territoire de Vassivière peut être un très bon test témoin de la démocratie territoriale au moment où se réunissent à l'automne prochain ses états-généraux à l'initiative du nouveau président du Sénat. À son émergence, Vassivière est un territoire confronté à un double bouleversement social et paysager. Avec la fermeture des chantiers de construction des barrages le quelque-millier d'aides familiaux agricoles embauchés depuis quatre ou cinq ans se trouvent contraints de prendre le chemin de l'émigration s'ils veulent poursuivre une activité salariale dont ils ont découvert les avantages au regard de leur situation antérieure. Ils rejoignent ce courant précipité par la poussée de l'urbanisation industrielle entre 1948 et 1960 de la plus forte hemorrhagie de sa population que la Montagne limousine ait connue depuis un siècle. La population résiduelle n'est plus en mesure de maintenir l'activité agri-pastorale traditionnelle. Pour ajouter à son désarroi l'État propose aux partants une prime supplémentaire en leur offrant l'installation de plantations résineuses sur les terres qu'ils abandonnent. Un cadeau empoisonné pour les communes en laissant aux élus le manque à gagner des exonérations trentenaires. En outre, désarmée par ces brusques bouleversements paysagers, cette agriculture demeure relativement hermétique à toute innovation pour s'adapter à son nouvel environnement agri-forestier.

Très vite, le lac de Vassivière, pour ses activités nautiques et de pêche, est apprécié par la population des bourgs environnants et cette attraction s'étend aux agglomérations urbaines d'Auvergne et du Limousin. Dès 1950 le yachting-club de Limoges établit une base de voile à Auphelle. En 1953 le Touring-club de France signe avec EDF une première convention pour l'usage nautique du lac, avant le décret de 1955 établissant entre l'État, les collectivités territoriales et EDF "l'autorisation d'exploitation touristique du lac". Cette effervescence autour du lac suscite la spéculation foncière des offices notariaux des cantons limitrophes alors que de très rares élus locaux s'interrogent sur l'impact de ces transformations paysagères et sociales du territoire.

Le pionnier : Pierre Ferrand



Le docteur Pierre Ferrand président fondateur du SYMI-VA tout comme son compagnon et successeur André Leycure, ont défini et appliqué une stratégie qui s'appuie sur une action publique volontaire induite par la carence totale du secteur privé ! L'ouverture au public, la construction

d'équipements en dur, le respect du site, la création d'une image de marque sont autant de principes avec l'idée force "d'aménager ce pays afin d'y sauver la vie et de l'offrir au plus grand nombre sans que personne ne puisse garder pour lui tout seul un bien commun à tous". Ce sont les élus qui décident tout en recherchant l'initiative privée. (*La Gazette*, numéro spécial hors série - septembre 1995).

"La nature c'est aussi les hommes, les hommes de ce pays, de ces villages où l'on retrouve à la fois leurs traditions, leur rythme de vie copié sur celui de la nature qui les a formés.

Une nature non aménagée est une nature qui meurt par le massacre, par la laideur ou par l'égoïsme.

Aménager c'est sauver, c'est défendre dans la durée et pour le plus grand nombre des richesses que personne ne peut s'approprier pour lui seul.

Au pays du Grand Vassivière, ses collines, ses villages, ses bateaux, ses pêcheurs, ses enfants, cette paix et cette beauté, tel est l'enjeu de ce pari, mais un pari qui n'est jamais gagné d'avance. Il ne peut l'être dans l'avenir que si tous, à leur place, jouent avec sérieux le rôle qui leur est confié."

Pierre Ferrand, "Extraits" 1975.



La coopération intercommunale, un apprentissage laborieux

Un rapport établi en 1956 sur le potentiel avenir de Vassivière par des organismes nationaux d'aménagement du territoire donne prétexte aux autorités préfectorales de Creuse et de Haute-Vienne pour inciter les élus concernés par le territoire en périphérie du lac à créer un syndicat intercommunal pour l'expansion du tourisme et de l'agriculture aux abords des lacs limousins (SITALAC). Il faudra pas moins de dix années laborieuses en réunions et disputes pour parvenir à rassembler les élus des collectivités territoriales autour d'une volonté commune d'aménagement et de protection d'un site exceptionnel en privilégiant l'extension du domaine public.

En décembre 1986 avec l'appui et le soutien des autorités préfectorales les élus du territoire autour de Vassivière parviennent à créer leur premier outil de démocratie territoriale en instituant le syndicat mixte de Vassivière (SIMIVA) réunissant des élus des deux départements et des cinq communes : Faux-la-Montagne, Royère et Saint-Martin-Château pour la Creuse, Beaumont-du-Lac et Payrat-le-Château pour la Haute-Vienne. Sous la houlette de Pierre Ferrand, maire et conseiller général de Royère pendant une vingtaine d'années (1966-1984) les élus de ce nouveau territoire organisent les infrastructures nécessaires à son fonctionnement. Très et trop tôt, toutes leurs énergies se fixent autour des activités du tourisme. Dans la décennie 1970-1980 ils sont confrontés à une double contrainte : travailler à l'extension du domaine public pour se défendre des spéculations foncières et répondre à la pression du développement du tourisme social et associatif, fruit de la conjoncture des trente glorieuses.



"Ce fut en premier lieu la réalisation des villages de vacances de Masgrangeas et Pierreville. Ils étaient bien conçus dans la situation du moment. Mais nous avons voulu aller trop vite en construisant ces deux équipements en 18 mois alors qu'ici on sait laisser le temps au temps."

Aujourd'hui on peut avoir quelques regrets ..."
(André Leycure, 1^{er} octobre 1996).

En 1960 : Que faire de l'île de Vassivière et du lac ? Un expert répond

Il importe de prévoir au cas où elle serait aliénée, le meilleur usage qu'il conviendrait de faire de l'île de Vassivière. Selon nous, son château, ses terres et ses bois ne doivent pas être morcelés dans un quelconque lotissement. L'ensemble du domaine est à garder intact mais en le destinant à un usage assez noble qui convienne à son cadre et à son site. Parmi les usages possibles, un Centre International Culturel du Limousin est à envisager. Il attirerait à longueur d'années et en été, des étudiants de tous pays, pourrait servir de centre de sessions, séminaires, journées d'études régionales. Mais une telle décision exige d'abord que l'île soit aliénée par ses propriétaires et ensuite que les instances régionales, ou nationales assez hautes s'intéressent à son

sort. Mais ce serait ajouter un très beau fleuron à la couronne de Vassivière. Il faut y songer peut-être dès maintenant.

[...] Médiocre pour le bain, le plan d'eau se prête par contre excellemment aux sports nautiques de surface, malgré l'inconvénient de la variabilité du niveau des eaux.

Comme pour toutes les régions de lac il convient d'établir trois actions prioritaires :

- A) nécessité d'une route circumlacustre,
- B) d'un sentier de rives,
- C) installation de belvédères (exemple Crozat).

(Automne 1960, Pierre Defert, expert scientifique du tourisme, mandaté par le Centre régional d'expansion économique et de productivité Marche-

Le SIMIVA en concentrant tous ses moyens autour du lac et pour le tourisme n'a pas su ou n'a pas voulu entreprendre ce travail de concertation et de mutualisation intercommunale sur l'ensemble du territoire de Vassivière. À leur défense, ses élus couraient le risque de se heurter aux antagonismes des cultures politico-administratives de leur département. Cependant cette coopération intercommunale, même réduite au tourisme présente de tels avantages que deux autres communes sollicitent leur adhésion au syndicat : en 1969 pour Gentoux-Pigerolles en Creuse et en 1975 pour Nèdde en Haute-Vienne. D'autant que l'attraction touristique déborde largement le lac et ses abords pour s'étendre progressivement sur tout le territoire : création de structures d'accueil et d'animation à l'échelle communale ou intercommunale, développement des résidences secondaires.

Les lois de décentralisation étendant le champ de la démocratie territoriale avec la signature des contrats de plan entre l'Etat et les régions. En 1984 la région Limousin signe son premier contrat dans lequel le tourisme est reconnu comme une activité importante de l'économie régionale. Le conseil régional conscient de la place que le site de Vassivière peut prendre dans le développement touristique régional s'engage et adhère au syndicat le 5 juin 1985. La Région devient la collectivité majeure du syndicat et assure 40 % de son financement : il prend le nom de Syndicat mixte interdépartemental et régional de Vassivière en Limousin (SYMIVA). Dans les deux dernières décennies du XX^e siècle, pour parer

En 1956 : Vassivière "perle limousine"

De quoi s'agit-il ? De valoriser un site régional d'une beauté incomparable pour l'ériger en site ordonné, enrichi par des activités culturelles et économiques lui conférant un rayonnement de portée universelle.

Vassivière "perle limousine", éclate dans un décor un peu sévère, jetant sous nos yeux un panorama de style typiquement nordique.

Le magnifique plan d'eau artificiel, l'un des plus beaux d'Europe avec ses mille hectares, constitue un attrait dont la renommée s'amplifie de jour en jour.

Ce paysage a sa vocation. [...] La fierté nationale y trouverait une nourriture de saveur inconnue et l'économie locale frappée d'une grave déchéance puiserait là sans nul doute la sève réparatrice qui doit faire éclore un "printemps" social encore jamais entrevu.

(Propositions pour un exemple d'aménagement du territoire portant création d'un site national 15 octobre 1956)





Vers un despotisme territorial

Depuis son élection au conseil régional, Stéphane Cambou est membre du SYMIVA. Au départ de Renée Nicoux en mai 2008, il en devient le président. Il est maire de Chapleuil dans l'agglomération de Limoges et président de l'Agence technique culturelle du Limousin (ATCRL). Au cours d'un comité syndical en décembre et sans concertation avec les élus syndicaux, il annonce le changement de nom du syndicat qui devient Le Lac de Vassivière et leur présente son nouveau logo. Dans la première lettre qu'il adresse aux habitants du territoire il rappelle les compétences et les objectifs du syndicat qu'il présente sous l'emblème d'un navire toutes voiles dehors pour affronter les alizés. Dans les deux lettres suivantes dont il a modifié le titre et la maquette il présente les saisons 2009 et 2010. Avec bonheur il rend compte de l'incontestable réussite de l'achèvement du "sentier de rives qui enchâsse la perle du Limousin" dont il a conduit les dernières phases. Mais avec la lettre d'avril 2010 c'est la dernière fois qu'il se donne la peine de s'adresser aux habitants du territoire. Son éditorial c'est "le coup de canon qui annonce des grandes opérations sur Vassivière". Toutes les activités du syndicat sont désormais centrées sur le lac et son île. Il le donne à penser aux visiteurs lorsqu'aux accès routiers au lac il dresse, comme à Auphelle, des bornes de bienvenue et d'adieu pour bien signifier qu'au delà des limites du lac le syndicat mixte-Lac de Vassivière a clos ses missions. Il le fait sentir en supprimant toute subvention aux nombreuses associations qui contribuent à l'animation touristique du territoire, ne privilégiant que celles qui sont sélectionnées pour des animations sur l'île. À nouveau il reprend la gestion de la Maison de Vassivière en régie et tente de la rapatrier sur l'île.

S'il néglige d'informer la population du territoire sur les choix syndicaux, à l'inverse il se lance dans une politique de communication vers l'extérieur et en la matière il ne manque pas de souffle. Depuis octobre 2010 en collaboration avec le groupe pétrolier limousin Avia Picoty, vassal obligé de Total, le prédateur environnemental planétaire, il sponsoise des concurrents sur des grandes courses transatlantiques : route du Rhum, Trophée Jacques Vabre, la soldaie du chocolat, le transat Québec-Saint-Malo. Les membres du comité syndical sont dans l'incapacité de détecter dans les colonnes budgétaires le coût réel de cette inscription du logo syndical sur la coque ou la voile de ces géants des mers. Enfin, pour couronner cette alliance Lac-de-Vassivière - Avia-Picoty le projet de budget syndical pour 2012-2013 annonce l'implantation d'une station de carburants à Auphelle sur les berges du lac. A-t-il pris l'avis du Conservatoire national des rives lacustres dont la convention signée en 1999 et renouvelée en 2005 ne se limite pas à la seule gestion des propriétés syndicales ? Et qu'en pense la commune de Royère-de-Vassivière, qui vient d'investir lourdement pour se doter d'une station service opérationnelle, avec le soutien de la communauté de communes ?

L'organisation syndicale du territoire de Vassivière ne peut supporter encore longtemps ce régime d'autocratie territoriale mis en place par le délégué à la territorialité du conseil régional !

Alain Carof

À la baisse de la fréquentation touristique, il engage un investissement important avec la construction du Centre d'art contemporain (CAC) et l'installation du parc de sculptures sur l'île de Vassivière de 1989 à 1991. L'attente des touristes change, il convient d'impulser une dimension culturelle au tourisme d'espace et de découverte plus approprié au climat local qu'un tourisme de station balnéaire. Le syndicat crée la Maison du tourisme de Vassivière sous régime associatif.

Une mandature régionale se substitue aux élus locaux

À la fin de l'année 2000 avec la démission pour raison de santé d'André Leycure maire de Nade et président du syndicat, c'est un vice président du conseil régional, Jean-Paul Denanot, édile de la région de Limoges, qui le remplace. Cette gouvernance régionale introduit de nouvelles habitudes qui font grincer des dents à bien des élus locaux : une équipe de direction étrangère à l'environnement local, un projet d'aménagement proposé par un grand bureau d'études national spécialisé dans l'ingénierie touristique la société Détente, la volonté de mettre en vente une part du patrimoine syndical, l'abandon du statut associatif pour la Maison du tourisme, la mise en cage de la passerelle d'accès à l'île de Vassivière... À son actif elle fait paraître en août 2002 le premier numéro de La Lettre de Vassivière annoncée en 1996, visant à informer et intéresser tous les acteurs du territoire syndical. Le directeur du Centre d'art contemporain, Guy Tortosa, d'origine limousine, parvient à introduire la collaboration du paysagiste Gilles Clément pour proposer une charte paysagère à l'échelle du territoire.

Les élections régionales de 2004 placent Jean-Paul Denanot à la tête de la Région. Renée Nicoux conseillère régionale de Creuse devient la présidente du SYMIVA et Stéphane Cambou, conseiller régional de l'Haute-Vienne, prend la présidence

du CAC qui en 2005, avec sa nouvelle directrice, Chiara Pansì devient le Centre international d'art et du paysage (CIAP). Lors du forum social du Limousin des débats sont engagés sur le devenir de Vassivière et se prononcent résolument contre le projet Détente autour d'Auphelle cœur de station et dénoncent la démesure de son parc aqua-récréatif à la même époque. Gilles Clément présente Boire l'eau du lac sa charte paysagère pour la mise en valeur du lac et son lien avec l'ensemble du territoire. Elle reçoit un accueil mitigé du SYMIVA qui ne s'empresse guère de la diffuser au public local. À la suite d'un audit sollicité par la Région et aussi des réticences du département de la Haute-Vienne pour payer sa part budgétaire, le syndicat entreprend une restructuration de ses fonctions en se fixant sur son rôle d'aménageur. Cette nouvelle orientation est confirmée par l'observation que formule la cour des comptes régionale sur la gestion syndicale. Elle l'incite à se défaire de son patrimoine pour centrer ses priorités et ses objectifs sur le projet touristique du site de Vassivière. Non sans grincement et réticence de la part des communes adhérentes à qui il impose le rachat des investissements qu'il y avait réalisés. C'est dans cette même perspective que le comité syndical décide en 2007 le transfert de la propriété de l'île et de son immobilier au conseil régional.

Dans son éditorial de La Lettre de Vassivière de décembre 2007 la présidente tire un "bilan positif de sa gestion rigoureuse conduite avec des gens attachés à leur territoire et soucieux de son avenir". Elle annonce de probables changements au sein du comité syndical. À titre d'exemple, sur le plan de l'accueil et de l'animation touristique, le syndicat installe la Maison du tourisme à Auphelle et lui redonne un statut associatif. Cela lui permet de collaborer positivement avec les autres structures du tourisme autour du pays de Vassivière. Pendant trois ans (2006-2008) la Maison de Vassivière et le pays Monts et Barrages publient un seul et même calendrier des animations touristiques pour la saison.

En 1970 : "la province des lacs"

Nous avons de bonnes raisons de croire, par exemple, que le Limousin aujourd'hui "lanterne rouge" des régions françaises attirerait en quantité les entreprises et les hommes s'il était l'objet d'une politique cohérente le faisant connaître comme "la province des lacs" et un paradis de la voile. Equiper un pays pour les vacances, c'est finalement inciter les agents "économiques" à venir travailler au pays des vacances.

Jean-François Gravier dans l'ère régionale n° 4, Mai-juin 1970. Il est l'auteur de Paris et le désert français.



Vassivière, inventaires

Pour aller plus loin dans la connaissance de l'histoire de Vassivière et des politiques d'aménagement qui y ont été menées, il faut lire l'ouvrage qui sort ce mois-ci dans la collection Etudes creusoises, publiée par la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse. Ce 21ème volume de cette collection savante - mais néanmoins tout à fait accessible ! - est en effet consacré à Vassivière. Sous le titre *Inventaires au Pays de Vassivière*, notre collaborateur Alain Carof reprend l'histoire de la création et du développement du site de Vassivière de ses origines à nos jours.

Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse, 8 avenue Fayolle, 23 000 Guéret. Tél : 05 87 63 00 12 (le mercredi de 14h à 17h)

SNCF

Bienvenue dans l'ère de l'information en temps réel !

Les transports régionaux nous réservent parfois de drôles de surprises... Malheureusement, celles-ci sont de plus en plus fréquentes, comme en témoigne une utilisatrice régulière de la ligne Clermont-Ferrand – Meymac – Eymoutiers.

Clermont-Ferrand, mardi 12 juin 2012, fin de matinée. Comme bien d'autres de ses condisciples, une jeune lycéenne sort de son oral de bac français. Une autre épreuve l'attend, plus routinière : trouver un train pour rentrer chez elle, en Limousin. Au mieux, arriver à La Celle, à 20 km de chez elle, sinon Meymac (40 km) ou Ussel (60 km). Une année d'internat et de retours ferroviaires en week-end l'a rompue à cet exercice.

Au téléphone :

La mère (voyages-sncf.com) : "Je vois un train qui part à 15h49 mais qui ne va que jusqu'à Meymac." La fille (fiches horaires de la même SNCF) : "Ah ? Moi je vois qu'il part à 15h53 et passe à La Celle."

Gare de Clermont, 15h15, au guichet :

· Ah non, Mademoiselle, ce train ne s'arrête ni à Meymac, ni à La Celle. Je vous donne un billet pour Ussel ?

· Ah bon ? Mais, le site... Les fiches horaires...

· Désolée, il est sans arrêt entre Ussel et Limoges...

Gare de Clermont, 15h25, billet pour Ussel en poche.

Les hauts-parleurs déclament :

"Le train TER 58551 à destination de Limoges entre en gare au quai numéro ... Il desservira principalement les gares de Laqueuille (...), Ussel, Meymac (...), Limoges."

15h28, retour au guichet.

Perplexité totale de la guichetière : "Je ne comprends pas, mon ordinateur ne me propose pas Meymac, je ne peux rien faire."

15h40, installation dans le wagon.

L'écran lumineux s'allume, les gares desservies défilent : Laqueuille (...), Ussel, Meymac, (...), La Celle, (...), Limoges.

- Monsieur le contrôleur ???

- Aucun problème, Mademoiselle, ce train s'arrête bien à La Celle, je vous fais le complément du billet.

- ...

- Tiens, c'est bizarre, mon appareil ne me propose pas cet arrêt. Je vais me renseigner...
Il téléphone, puis, rassurant :

- Pas de problème, on s'arrête bien à la Celle, je confirme avec le conducteur.

Le train démarre, un quart d'heure plus tard, le revoir.

- En fait, il y a erreur, on ne s'arrête pas à La Celle.

Un quart d'heure plus tard, encore...

- Bon, finalement, on s'arrête bien à La Celle.

Pour vous rassurer et faire cesser ce suspense intolérable, sachez que le train s'est finalement bien arrêté à La Celle.

Mais vous avez tous compris que le mardi 12 juin 2012 circulait entre Clermont-Ferrand et Limoges un train dont personne, ni dans les services chargés de l'information des voyageurs, ni aux guichets de la gare de Clermont, ni même le chef de gare, pas plus que le contrôleur ou le conducteur du train, personne ne savait précisément où il allait s'arrêter...

PS : la semaine suivante, après l'écrit de français, la guichetière de Clermont-Ferrand n'a eu aucune difficulté à délivrer un billet pour La Celle. Mais... Mais à Ussel, le contrôleur a informé les voyageurs qu'il n'y aurait pas de train au-delà de Meymac.

Anne Germain



Affiche éditée en 1938 à la création de la SNCF

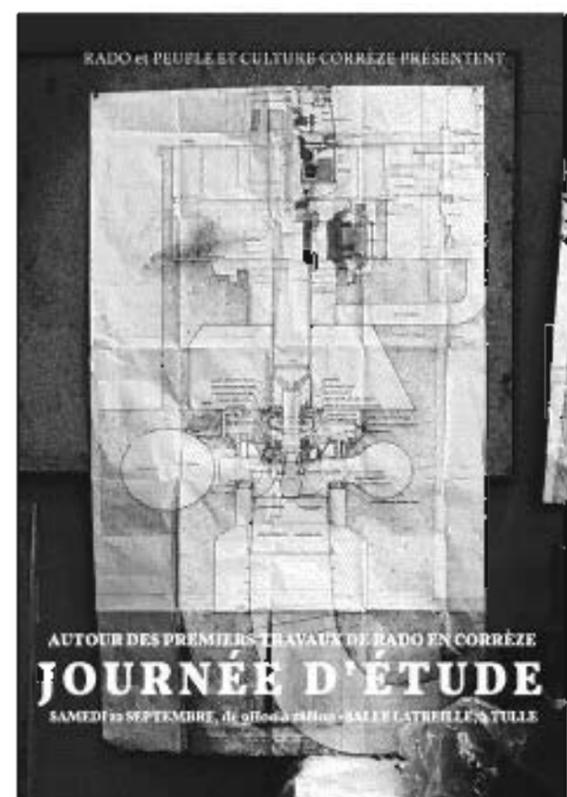
Aiguisons nos curiosités poétiques et politiques !

Depuis les années 1980, Peuple et Culture invite des artistes en résidence à Tulle et dans le pays de Tulle. Entre la commande publique traditionnelle et l'œuvre dite autonome, l'association explore une troisième voie : celle d'un art rattaché à l'espace public par des procédures de participation et d'échanges, et capable dans le même temps de produire des formes exemplaires. Les dix dernières années ont été marquées par trois temps forts avec les photographes Marc Pataul, Patrick Faigenbaum et Ahlam Shibli qui chacun-e à leur manière ont investi par leur travail artistique le pays de Tulle. En est résulté un corpus d'œuvres (plus de 140 photographies et deux ouvrages) inscrit dans ce territoire et en lien avec sa population, ce qui constitue un phénomène rare. Peuple et Culture a choisi de poursuivre cette démarche avec l'invitation en résidence d'un collectif de jeunes artistes (aux pratiques diverses : photographie, sculpture, vidéo, dessin) sensibles au lien art/territoire : le groupe RADO. Celui-ci organise dans le cadre de son travail une journée d'étude pour mettre en partage ses recherches et ses interrogations.

Il y a plus d'un an maintenant, l'association Peuple et Culture Corrèze, par la voix de Manée Teyssandier, nous invitait à venir travailler sur "le présent et le futur du territoire" de Tulle. Nous avons proposé d'aborder sa géographie, ceci par ses réseaux techniques. Il s'agit de nous demander, avec les habitants du pays de Tulle, comment les réseaux techniques d'un territoire (voirie, énergie, télécommunications...) déterminent et sont déterminés par la géographie de ce territoire.

Une telle question a le mérite d'en croiser plusieurs autres, et des plus actuelles : perception et représentation du travail, perception et représentation des "espaces vécus" du quotidien, urbanisme et paysage, politiques, et poétiques, de l'énergie et des communications... Quand et comment ces questions recoupent-elles à leur tour des problèmes artistiques ? En présentant les différents ateliers/enquêtes aujourd'hui engagés (auprès des "néo-ruraux" en quête d'autonomie énergétique, dans un centre de tri des déchets, autour des usines hydroélectriques de la Dordogne ou de l'énergie du bois en Limousin...), nous tenterons de proposer quelques réponses.

RADO compte d'abord susciter une curiosité, poétique bien sûr, pour des lieux et des activités peu visibles, ou mal regardées, alors même que ces lieux et ces activités conditionnent fortement l'existence collective. Nous pensons que cette curiosité poé-



lique est politique aussi, et le sera de plus en plus. De ce réseau de questions sur les réseaux techniques, nous espérons bien qu'il lancera quelques ponts praticables, en ce début de XXI^e siècle, entre écologie politique et "écologie de l'esprit".

Car les questions techniques ne concernent pas que les techniciens, et les problèmes artistiques ne concernent pas que les artistes. Nous organisons une journée d'étude pour ouvrir une discussion avec et entre les membres du réseau de Peuple et Culture Corrèze, les différentes personnes avec lesquelles nous travaillons depuis un an, ainsi que des chercheurs (géographes, historiens, urbanistes...) et des personnalités du monde de l'art. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre ce 22 septembre, pour avoir une première vue d'ensemble de notre travail... et y réagir !

Le groupe RADO

RADO regroupe actuellement Fanny Beguery, Madeleine Bernardin-Sabin, Fionn Fouché, Adrien Makoc, Anaïs Masson, Marie Preston, Maxence Riffet, Claire Janu, Antoine Yoseph

www.groupe-rado.org

Contact : Peuple et Culture Corrèze - 06 55 26 32 25, <http://pec19.pagesperso-orange.fr>

10 ans 40 numéros

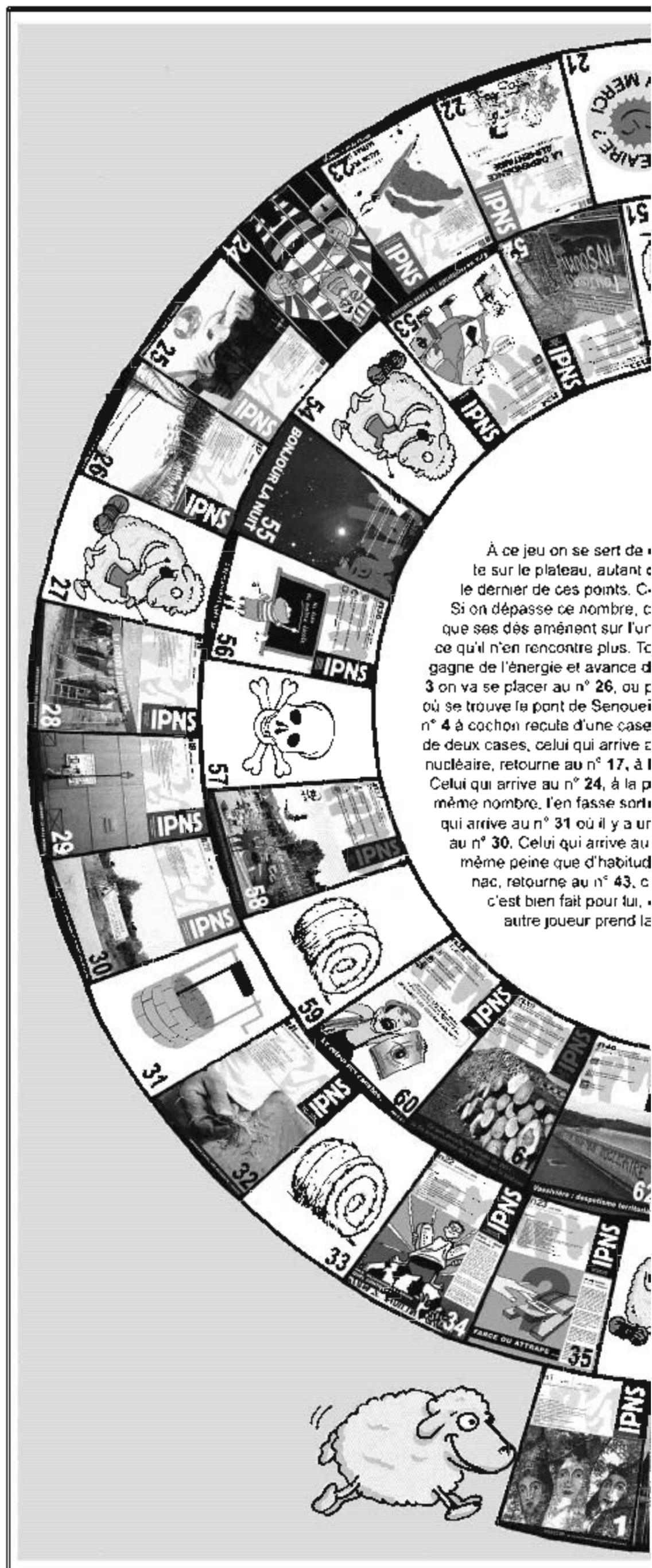
En 2002 paraissait le premier numéro d'IPNS. Depuis, au rythme de 4 numéros par an, notre trimestriel s'est attaché à suivre l'actualité du plateau et à donner des éléments de débat ou de réflexion sur des enjeux importants pour notre territoire. Des clefs pour comprendre et des suggestions pour entreprendre – sans s'interdire le plaisir de la découverte, l'expression des humeurs ou le piquant de la polémique. Environ 200 personnes ont écrit dans ces colonnes depuis sa création. C'est dire que ce journal n'est pas la tribune d'une petite équipe réduite, mais un lieu où l'expression est largement partagée, surtout si elle use d'une langue qui ne soit pas de bois et si elle apporte des regards originaux, critiques et volontiers agitateurs.

Pour marquer le coup, on s'offre un petit jeu de l'ore dans ce numéro, qui reprend les couvertures du journal et dont les règles ont été adaptées à nos réalités locales. Allez chercher un dé et faites le parcours de 10 ans d'IPNS !

Plus sérieusement, nous préparons pour la fin de l'année un numéro spécial, qui, prenant le prétexte de nos 40 numéros, tentera de repérer ce qui a changé sur le plateau depuis... 40 ans. De 1972 à 2012, le plateau ne se ressemble plus vraiment et ce sont ces évolutions, ces changements, que nous souhaiterions ausculter à cette occasion.

Enfin, pour terminer sur une note plus prosaïque, nous avons augmenté notre prix de vente et le coût plancher de l'abonnement, après qu'il soit resté stable depuis 9 ans. Et nous en profitons pour remercier tous les lecteurs qui, lorsqu'ils renouvellent leur abonnement, n'hésitent pas à choisir l'abonnement de soutien et sont les meilleurs promoteurs d'IPNS lorsqu'ils en conseillent la lecture à leurs amis ou leurs voisins !

L'équipe d'IPNS



À ce jeu on se sert de...
te sur le plateau, autant de...
le dernier de ces points. C...
Si on dépasse ce nombre, c...
que ses dés amènent sur l'ur...
ce qu'il n'en rencontre plus. To...
gagne de l'énergie et avance d...
3 on va se placer au n° 26, ou p...
où se trouve la pont de Senouei...
n° 4 à cochon recule d'une case...
de deux cases, celui qui arrive e...
nucléaire, retourne au n° 17, à l...
Celui qui arrive au n° 24, à la p...
même nombre, l'en fasse sorti...
qui arrive au n° 31 où il y a un...
au n° 30. Celui qui arrive au...
même peine que d'habitude...
nac, retourne au n° 43, c...
c'est bien fait pour toi, l...
autre joueur prend la

Big Brother & business !

EDF et son compteur "intelligent"

Prévu pour remplacer nos bons vieux compteurs électriques d'ici 2020, le compteur dit "intelligent", nommé Linky, sème le trouble au niveau européen. Cette nouvelle technologie devrait faciliter les économies d'énergie et donc lutter contre le réchauffement climatique. Mais ce boîtier numérique jaune est loin de faire l'unanimité : intrusion dans la vie privée et risque de piratage des données, multiplication des ondes électromagnétiques avec des effets néfastes sur la santé, "racket" des abonnés, suppression d'emplois chez les distributeurs d'électricité...

Big brother vous regarde

"Big brother is watching you"

George Orwell l'avait imaginé. ERDF, la filiale d'EDF pour la distribution d'électricité, l'a fait ! Le compteur Linky est bel et bien en capacité de savoir tout ce que vous faites chez vous à 10 minutes près (de 10 à 30 mn pour être précis). Il est capable d'une collecte massive de données à caractère personnel, dans un but d'évaluation et de limitation des consommations d'énergie, mais aussi de suivre ce que les membres d'un ménage font dans l'intimité de leurs maisons, s'ils sont en vacances (et pendant combien de temps) ou au travail, si l'un d'eux utilise un dispositif médical spécifique ou un moniteur pour bébé, comment ils aiment passer leur temps libre, de savoir combien de personnes vous hébergez au jour près etc. Ces données ne seront accessibles qu'à ERDF, le client n'aura accès qu'à un bilan mensuel, limitant de fait les conditions de maîtrise de l'énergie par le client que le distributeur tente de mettre en avant pour faire financer son déploiement.

Une plus large exploitation de ces données (marketing, publicité et discrimination de prix par destiers) doit être envisagée. "Le profilage des consommateurs permettra de suivre bien plus que leur consommation d'énergie si des limites claires ne sont pas établies", a estimé le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) rendant public son avis sur la recommandation de la Commission relative à la préparation de l'introduction des systèmes intelligents de mesure. Plusieurs journaux ont également dénoncé l'intrusion dans la vie privée permise par ce compteur, après la tenue à Madrid en novembre 2009 de la 31^{ème} Conférence internationale de protection des données et de la vie privée. A cette occasion, Elias Quinn du Centre pour la sécurité énergétique et environnementale de l'Université du Colorado, a pointé le risque d'une tenta-

tion par les compagnies électriques de vendre les données collectées par les compteurs intelligents. "La vision instantanée de la consommation électrique s'apparente à une fenêtre ouverte sur le mode de vie de son utilisateur, constate-t-il. Ne peut-on imaginer que des fabricants de sommiers soient intéressés par des clients allumant souvent leur lumière au milieu de la nuit ?"

Le piratage des données.

Début janvier, en Allemagne, deux hackers ont démontré qu'il était possible d'intercepter les données transitant entre un compteur de nouvelle génération et la compagnie d'électricité. Selon *The Hacker News*, les deux hackers¹ étaient en mesure, après avoir analysé les données, de connaître le nombre d'ordinateurs ou de téléviseurs dans la maison, le programme de télévision regardé, et si le film DVD en cours de lecture était protégé ou non par un copyright !

Certes ce piratage ne porte pas sur un compteur Linky, mais sur un compteur électrique intelligent d'origine allemande, rappelle le service de presse ERDF, qui gère le réseau électrique. Le protocole de communication utilisé par le Linky serait différent du modèle hacké par les pirates allemands. Mais rien n'arrête un hacker déterminé !

Une technologie non exempte de risques sanitaires

Depuis que le test grandeur nature a été lancé, Linky défraie régulièrement la chronique. Après avoir été pointé du doigt par la CNIL qui s'inquiète des risques de piratage et du manque de transparence d'ERDF sur les informations recueillies par ces nouveaux compteurs, Linky est la cible des phobiques des ondes. ERDF rappelle que Linky communique avec le concentrateur en n'émettant aucune onde de type Wi-Fi ou 3G puisqu'il utilise la technolo-

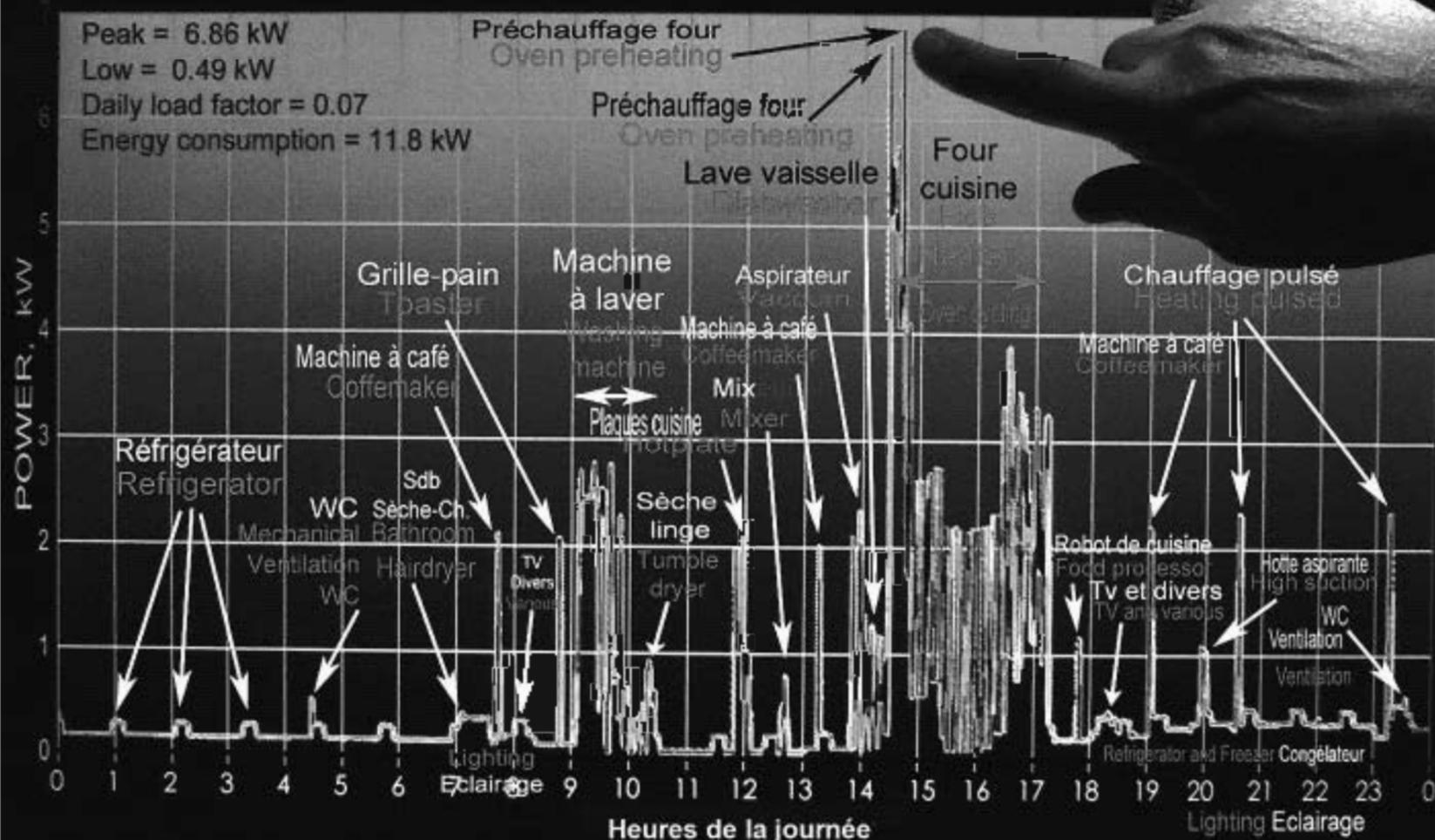
gie CPL qui n'émet aucune onde radio. En France, des associations comme Robin des toits et Next-Up s'inquiètent des effets potentiellement nocifs sur la santé en raison des ondes émises par les nouveaux compteurs électriques. Certes, les technologies utilisées aux États-Unis et au Canada pour permettre la communication du compteur sont différentes de celles utilisées en France. "Aux États-Unis, précise Étienne Cendrier, porte-parole de Robin des toits, les nouveaux compteurs ne fonctionnent qu'avec des radiofréquences. En France, on va essentiellement passer par du CPL, c'est-à-dire du courant porteur en ligne." Les données émises par le compteur seront donc transportées via les lignes électriques existantes.

Mais la technologie CPL, qui superpose au courant électrique alternatif de 50 Hz (hertz) un signal à plus haute fréquence, n'est pas exempte de risques sanitaires car les câbles électriques actuels ne seraient pas aux normes CPL. "Les câbles du réseau électrique n'ont pas été conçus à l'origine pour transporter des signaux hautes fréquences, précise l'association Next-Up. Si ERDF veut déployer le Linky, elle doit installer des câbles blindés qui n'irradient pas de hautes fréquences." Autre solution alternative préconisée par Robin des toits : le raccordement du parc de compteurs actuels en fibre ou en fibre optique.

Vers des réductions d'effectifs ?

Les interventions (coupures, retablisements, réglages) sont télécommandées depuis un central, réduisant d'autant les contacts avec les clients. Les données transitent du compteur installé chez les clients vers des concentrateurs qui centralisent les données, grâce aux câbles électriques avant d'être transmises au fournisseur d'énergie. Ce dernier peut donc relever à distance, automatiquement et

Grâce à Linky, ce qui se passe chez vous n'a plus de secret pour EDF !





en temps réel la consommation d'énergie sans recourir au déplacement d'un agent. ERDF... se réjouit de cette future "révolution technologique". Les syndicats ne partagent pas cet enthousiasme. La CGT évoque "une catastrophe économique" la disparition programmée des techniciens EDF. "Ce compteur va aussi remplacer l'intervention clientèle, alerte Guy Habas, de la CGT Mines Énergie d'Anancy. Avec les départs à la retraite non remplacés,

nous descendrons à moins de 1200 techniciens d'ici 2020. Aujourd'hui, nous sommes six fois plus !"

Et sans doute des augmentations de tarifs !

Notre puissance Kw réelle disponible va diminuer avec Linky... forçant certains à devoir prendre un abonnement dans la franchise supérieure... voire même de devoir passer au triphasé.

Explication : Prenons le cas d'un abonnement de 9 kw, avec un disjoncteur différentiel réglé à 45 ampères. Si on dépasse 45 ampères, c'est le disjoncteur qui fait actuellement disjoncter l'installation, avec Linky ça ne sera plus le disjoncteur qui fera "disjoncter", mais le compteur lui-même. Il "disjonctera" non pas à 45 ampères, mais à 9 kw / 45 ampères ne font pas 9 kw mais 10,35 kw (45 A x 230 v). Actuellement on peut donc utiliser 10,35 kw avant que le disjoncteur ne saute. Avec Linky, l'installation coupera à 9 kw précis !. C'est-à-dire à 39 ampères (9000 w / 230). Comme souvent l'installation est juste en puissance, on sera très certainement obligé de prendre l'abonnement supplémentaire à 12 kw... c'est-à-dire 52 ampères !

Avec cette nouveauté technologique, c'est la réorganisation de la distribution d'électricité qui est en jeu, le distributeur ayant fait naître chez les propriétaires du réseau (les collectivités locales) des velléités de reprise de la gestion du réseau, ces dernières ayant bien compris les enjeux de maîtrise des futures "smart grid"² et surtout les gains en matière de péage que ceux-ci pourront engendrer.

On a des soucis à se faire !

Le 19 avril 2012, Michèle Bellon présidente du directoire d'ERDF et Gilles Schnepf, PDG de Legrand le géant limousin du matériel électrique, ont signé un partenariat destiné à coopérer dans le domaine des réseaux électriques pour les rendre plus "intelligents". Ils ont décidé de mutualiser leur expertise !

"Nos complémentarités sont grandes et nous avons donc des chantiers communs à faire avancer, a déclaré Gilles Schnepf. Nous avons pour ambition de développer des solutions "Linky ready" pour les consommateurs !"

Michel Bernard

1 - Dario Carluccio et Stephan Brinkhaus ont présenté les résultats de leurs recherches à l'occasion de la 28e édition du Chaos Computing Congress, le rendez-vous annuel de la scène hacker internationale.

2 - Le smart grid est une des dénominations d'un réseau de distribution d'électricité "intelligent" qui utilise des technologies informatiques de manière à optimiser la production, la distribution, la consommation ainsi que de mieux mettre en relation l'offre et la demande entre les producteurs et les consommateurs d'électricité.

Faut-il avoir peur du nucléaire ?

Le 1^{er} juin dernier, la question était posée par l'association EDDEN de Nedde. Pour y répondre étaient invités Emelyne Faure, du réseau Sortir du nucléaire 87, Antoine Gatté de Sources et rivières du Limousin et Dominique Bergot, ingénieur en radioprotection, ancien inspecteur des mines (dont celles d'uranium) pour la Direction régionale du ministère de l'Environnement.

Il y a eu 70 sites miniers d'uranium en Limousin. C'est dire que la région est concernée ! L'association Sources et rivières du Limousin, qui travaille entre autres sur ces questions, est en contentieux judiciaire avec AREVA au sujet du stockage des déchets et des pollutions aquatiques en lien, soit avec des stockages, soit avec des sites miniers abandonnés et non réhabilités. Elle explique que l'industrie minière est une exploitation de type "colonial" qui vient se servir et laisse les sites "en l'état". Les couches géologiques sont bouleversées et l'eau de ruissellement (et donc les sources) qui en sort est chargée en matières radioactives. De plus, les étangs servent de "bassin de décantation" et on y observe des taux de 100 à 200 fois la radioactivité naturelle. Il faudrait pouvoir les curer mais il faudrait créer de nouveaux sites de stockage, les 6 sites de stockage miniers limousins actuels étant saturés ! Il y a en France deux centres de stockage d'uranium appauvri dont celui de Bessines-sur-Gartempe,

d'une capacité de 198 200 tonnes. En effet, au-delà de 200 000 tonnes il s'agit d'une installation nucléaire de base avec des contraintes réglementaires beaucoup plus strictes. Le renouvellement de l'autorisation (qui avait fait l'objet d'une enquête d'utilité publique il y a 20 ans, négative) est prévu pour 2015. Officiellement on ne parle pas de déchets mais de "matières premières", utilisées entre autres par l'armement et la fabrication d'uranium enrichi. Le centre reçoit des "produits" d'un peu partout dans des camions non sécurisés. Comme toujours en matière de nucléaire, le secret règne et on ignore les quantités exactes et la nature des produits stockés. Bessines héberge aussi, une carothèque (échantillons divers prélevés au cours de forages), un laboratoire P212, impliqué dans la lutte anticancéreuse (radiothérapie) avec les USA, qui fait l'objet d'une vaste campagne de communication. Enfin, le projet de musée à la gloire de l'exploitation minière est soutenu par la Région.

La centrale de Crèvecœur, alimentée par la Vienne est une centrale de dernière génération, avec beaucoup d'incidents de fonctionnement. Le débit de la Vienne est très limité et est donc complété par le lac de Vassivière et les lacs en amont. S'il n'y avait plus assez d'eau le risque d'accident de type Fukushima est réel. Les vents dominants portent vers le nord de la Haute-Vienne et la Creuse.

Faut-il avoir peur du nucléaire ? Oui certainement, mais, outre que règnent secrets et mensonges, le refuge dans le déni explique sans doute le peu de réactivité de la population.

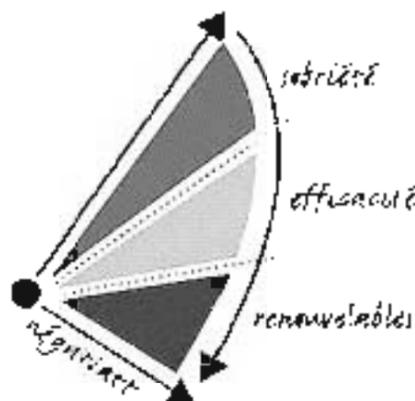
Quoi qu'il en soit ce type de débat a toujours l'intérêt de faire se rencontrer des personnes d'obédiences différentes et de poser la question des modalités de lutte, actions de type juridique, actions de terrain...

Dominique Alasseur

"Remettre les changements de fond à plus tard, c'est la certitude d'arriver trop tard !"

Les ressources énergétiques fossiles et fissiles diminuent inexorablement c'est un fait ! Face à ce constat quelque peu dérangeant plusieurs attitudes s'offrent à nous : faire l'autruche et ne pas prêter attention à tous ces écologistes de mauvais augure ou se pencher sérieusement sur le problème et proposer des actions pour y faire face. C'est exactement ce que font depuis 2001 les membres de l'association négaWatt en travaillant sur l'élaboration de scénarios énergétiques prospectifs pour la France à une échelle de 50 ans. Et c'est le résultat de ces réflexions qu'est venu présenter Christian Couturier le 23 juin dernier à Faux-la-Montagne où il a été écouté par la trentaine de personnes ayant répondu à l'invitation de l'Espace Info Energie du plateau de Millevaches.

À cette occasion, chacun a pu constater qu'on pouvait raisonnablement envisager de satisfaire pleinement nos besoins, à condition d'initier dès maintenant les changements nécessaires. Cepen-



dant, le temps d'adaptation des systèmes énergétiques relevant des moyen et long termes, il est urgent de se prendre en main tant aux niveaux collectif qu'individuel. Trois mots d'ordre pour relever le défi : "sobriété", "efficacité" et "énergies renouvelables". Il n'est nullement question de retour à la

baugie mais bien d'exploiter pleinement le gisement d'économies d'énergie (dont beaucoup relèvent du simple bon sens et requièrent des efforts supportables dès lors qu'on en mesure les enjeux) puis repenser le système d'approvisionnement énergétique. Une politique volontariste basée sur ce scénario permettrait d'avoir en 2050 une demande en énergie primaire de 65% par rapport à celle de 2010. La présentation du scénario 2011 est intégralement visible en ligne sur le site de l'association négaWatt (www.negawatt.org). Localement si cette thématique vous interpelle, n'hésitez pas à rejoindre l'association Energies pour demain tant pour participer aux projets en cours que pour en initier de nouveaux.

Armelle Barroux
Conseillère Energie
Association Energies pour demain

Le collège associatif passe la seconde

L'année pionnière à Saint-Martin-Château a donné envie à l'équipe permanente de poursuivre l'aventure. Avec un groupe d'enfants plus important, du renfort dans l'équipe d'adultes et un déménagement à La Villedieu. L'occasion pour IPNS de donner la parole à ce collège alternatif.



Le collège associatif La Traverse accueille les jeunes quatre jours par semaine durant lesquels alternent vie de groupe et ateliers. Tous les matins nous commençons par une demi-heure d'éveil corporel, proposé par un enfant ou un adulte. Le lundi matin nous poursuivons par le "Quoi de neuf ?" qui permet le lien entre la maison et la collège. Le jeudi matin se tient le Conseil durant lequel nous élaborons l'emploi du temps de la semaine suivante. C'est aussi l'occasion d'évoquer des problèmes et de chercher des solutions ensemble. Le vendredi soir, on fait le bilan et une fois par semaine, le "remue-ménage" pour chasser la poussière jusque dans le moindre recoin. Durant les ateliers de l'année écoulée, les jeunes ont pratiqué les langues vivantes (allemand, anglais, espagnol) mais aussi le latin-grec. Ils ont lu *Les Fourberies de Scapin* et *Knock*, mais aussi des livres actuels qu'ils partageaient lors de séances de "livre-échange". Ils ont manié le raisonnement mathématique dans l'atelier Eurêka, fait d'intenses sessions de corrections orthographiques de leurs rédactions, mais aussi conçu et construit des cabanes, se sont exprimés à travers le land-art, joué de la batterie, découvert la mythologie ou encore réalisé un grand "livre à remonter le temps" pour se plonger dans l'histoire. Le tout sans notes mais à travers une pédagogie active c'est à dire en mettant les jeunes en situation de recherche et d'expérimentation.

Jardinage et défilé de mode

À côté des semaines dites "blanches" (les semaines classiques), il y a des semaines dites "vertes", c'est à dire entièrement dédiées à une activité. Par exemple, nous avons participé à une semaine proposée par l'association Emile à une vache avec le styliste rwandais Bit Ruterana. Les jeunes ont également passé plusieurs jours dans le jardin pédagogique de Vidallat. Enfin, ils ont fait individuellement des mini-stages ou séjours chez des personnes. Cela leur a permis de découvrir des activités diverses : maraîchage, coupe du bois, menuiserie, discussion avec un anglophone découverte des tourbières, travail avec la petite enfance...

Autre activité : le "Grand projet" ou projet transversal au long court à réaliser de A à Z. Cette année, ils ont choisi de créer un spectacle : "Les cousins rebelles", comédie critique sur la télévision, qu'ils ont joué à Paris et sur l'île d'Oléron, avant de finir en beauté, le 3 juillet, à Faux-la-Montagne. Les deux

semaines de tournée ont été l'occasion d'expérimenter une organisation collective de la vie quotidienne et de faire des rencontres marquantes : des jeunes du 18^e arrondissement de Paris, les enfants de l'école associative Ecoléron et même des moins indiens.

Déménagement à la Villedieu

Le bilan de cette riche année a conduit, entre autres, à un déménagement à La Villedieu. L'an passé, nous avons été accueillis par la mairie de Saint-Martin-Château, qui, en nous offrant un gîte, a rendu possible le démarrage de l'aventure. Nous en sommes très reconnaissants et saluons leur courage et leur confiance ! Mais ce village est trop éloigné de chez nous, c'est pourquoi nous remercions les habitants et le conseil municipal de La Villedieu de nous offrir un local pour cette nouvelle année. Nous avons également prévu de passer du temps à la ferme de Lachaud (Gentoux) pour des sorties pédagogiques et des jeux au grand air !

(extraits des Feuilles d'Info n°1 et 2 du collège)

Contact : collageasso@ouvaton.org

Le collège vu par ses collégiens

Des relations humaines plus cool

Pour l'une des jeunes inscrites l'année dernière, venir au collège associatif c'était avant tout l'occasion d'échapper aux relations avec les autres élèves qu'elle ne supportait plus. Elle avait en effet suivi sa 6^e et sa 5^e au collège traditionnel où il est très difficile, sauf à avoir un réseau préalable, de s'intégrer. Les normes implicites sont sévères : l'habillement, le mode de "participation" en classe, le diklat de la "popularité" etc. Pour les bons élèves l'acceptation ne se fait que si l'on passe ses devoirs à ceux qui sont "populaires" et vous protègent de ce fait. Les modalités de discipline sont aussi mal vécues, en particulier certaines incohérences et rigidités dont la finalité est parfois opaque. "Les profs ne sont là que pour donner des notes afin de faire plaisir aux parents" estime l'adolescente de 14 ans. Sa mère raconte que sa fille allait au collège en pleurant, le ventre noué. Elle déplore l'absence des adultes face aux interactions entre jeunes. Cette année, la jeune fille a retrouvé sourire et confiance. Elle est partante pour une autre année. En ce qui concerne les rythmes de vie, la semaine en quatre jours et les horaires de 9h-17h leur ont permis de vivre de façon plus reposante et de faire des sorties ensemble. Au-delà de la question public/privé et des considérations pédagogiques, cet entretien vient illustrer la faille du collège traditionnel à éduquer au vivre ensemble.

Dominique Atlasseur

Apprendre en s'amusant

Au départ, l'idée de venir au collège associatif ne venait pas de moi mais de ma mère. Elle m'a emmenée à une réunion pour parler du projet du collège, comment il fonctionnerait, etc... Les adultes ont discuté puis ça a été au tour des enfants de se rassembler pour parler de leurs envies. Le lendemain j'étais convaincue et j'étais à fond pour y aller ! J'étais surtout intéressée par le fonctionnement différent de ce collège et la manière d'apprendre chaque "matière" en s'amusant ! Aujourd'hui je trouve le collège "asso" beaucoup plus posé et calme : pas de sonneries, pas de couloirs, pas de devoirs, pas 200 enfants !

Zaia, 12 ans

Le collège associatif, comment ça fonctionne ?

D'un point de vue statutaire, le collège La Traverse est une école associative privée hors contrat avec l'Éducation nationale. Privée, certes. Rien à voir, pour autant, avec une école religieuse ou école réservée à une élite (le prix de l'inscription est variable selon les possibilités des familles). Mais force est de constater qu'il est extrêmement difficile de monter une école vraiment alternative au sein de l'Éducation nationale. D'où le statut, par défaut, du privé. Mais, comme dans l'économie, le privé n'est pas toujours synonyme de capitalisme, grâce à la voie sociale et solidaire (associations, coopératives...) dans laquelle s'inscrit

ce collège qui, en outre, fonctionne sur le bénévolat. Une vingtaine d'adultes chapeaute ainsi la structure, c'est le "groupe permanent", qui rassemble des bénévoles chargés de l'administratif et du fonctionnement, ainsi que les intervenants auprès des jeunes (le groupe pédagogique) et ceux qui les accompagnent au quotidien (le groupe de suivi). L'association cherche encore des personnes prêtes à s'impliquer, alors avis aux amateurs ! Et parce que les distances sont souvent très grandes entre le domicile d'un enfant et le collège, ils sont à la recherche de familles d'accueil pour les lundis soirs et les jeudis soirs.

Emmanuelle Mayer

Pivoine : formations tous azimuts



L'association d'éducation populaire Pivoine propose des formations et des ateliers sous différentes formes, rythmes et contenus : "Savoirs théoriques, techniques, savoir-faire, méthode de réflexion sont autant d'aspects à travailler et éprouver pour questionner ses pratiques, être en mouvement et agir dans nos quotidiens." La preuve, ce programme éfectique :

Prévention et Secours Civiques Niveau 1 (PSC1), fin septembre/début octobre.

Comptabilité et gestion associatives. Niveau 1 : les bases, du 8 au 12 octobre. Niveau 2 : approfondissement, du 3 au 6 décembre.

Lection de carte et orientation, 13 et 14 octobre

Initiation à la soudure à l'arc, du 12 au 14 novembre

Arpentage, le 15 novembre
Penser et structurer son action dans la complexité (entraînement mental - initiation) du 26 au 30 novembre.

Des nœuds... Le 7 décembre
Des acquis sociaux... à la gestion sociale, du 10 au 12 décembre

Si certains de ces intitulés vous paraissent mystérieux, n'hésitez pas à contacter l'association Pivoine au 05 55 54 71 57 ou par mail : contact.pivoine@gmail.com

Un Atelier de Géographie Populaire



L'Atelier de Géographie Populaire du plateau de Millevaches est une initiative en construction patiente portée entre autres par les associations Pivoine (Faux-la-Montagne), Appétit-boom-la Pomme (St-Séiers), Quartier Rouge (Fellein) et par Tili Roekens, conteur cartographe. Cet atelier est ouvert à tous et se déroulera en plusieurs séances du 18 au 29 septembre.

Où vivons-nous et comment ? De quoi est fait le sol sur lequel nous marchons ? De quelle roche, de quelles histoires ? Qu'est-ce qui nous gouverne ? Qu'est-ce qui nous relie ? Qu'est-ce qui nous sépare ? Dans l'urgence de mieux comprendre le monde qui nous entoure ainsi que notre place dans celui-ci, l'Atelier de Géographie Populaire a besoin de vos compétences et de vos désirs pour dessiner ensemble un atlas du plateau de Millevaches, fait de mille cartes à inventer. Nous vous attendons nombreux pour une première esquisse des espaces physiques et imaginaires que nous habitons et qui nous habitent. Ces séances de cartographie auront lieu de 11h à 18h, les samedi 22 et dimanche 23 septembre au local de l'association Pivoine à Faux-la-Montagne, le samedi 29 sep-

tembre à Fellein, à l'espace Tibord du Chalard et le dimanche 30 septembre à Saint-Séiers, à la Pomme. Venez dessiner la carte de votre choix : objective, subjective, poétique, politique sur fond de carte IGN ou sur papier libre... ou bien venez participer aux cartes collectives sur divers thèmes déjà proposés (lieux remarquables, productions locales, trajets quotidiens choses à mettre en partage) .

Le mercredi 19 septembre à 18h, à Faux-la-Montagne, dans le local de l'association Pivoine, seront présentés les différents projets de cartographie réalisés par des artistes, des collectifs, des géographes-sociologues... qui se saisissent des enjeux stratégiques de la cartographie et de sa puissance poétique

Le mercredi 26 septembre de 10h à 17h, aura lieu une balade Traverser le pays en suivant un fil rouge et s'apercevoir que personne ne voit la même chose !

Contact Pivoine, 05 55 54 71 57, contact.pivoine@gmail.com

Un Master "entrepreneurs solidaires et sociaux" en Creuse

Le Conservatoire national des arts et métiers du Limousin propose une nouvelle formation diplômante de niveau 1 intitulée "Manager d'organismes sociaux et culturels" qui se tiendra à Guéret. Une formation qui s'attache, par la recherche-action, à accompagner les professionnels de ce secteur dans leur parcours. Cette formation a été conçue par le Cestes (Centre d'économie sociale, travail et société), centre spécialisé du Cnam investi dans la recherche et la formation sur les questions d'Économie Sociale et Solidaire, dirigé par Jean François Drappier

Contact Françoise Garnier, Cnam Limousin, 05 55 43 69 60, fgarnier@cnam-limousin.fr

Du maïs à St-Merd-les-Oussines ? Pourquoi pas du soja ?



Un de nos lecteurs nous écrit pour attirer notre attention sur une nouvelle production "locale" sur le plateau...

Y a pas que le douglas ! Peut-être l'avez-vous remarqué, il y a cette année du maïs à 850 m d'altitude, sur Saint-Merd-les-Oussines, tout près des ruines des Cars. Cela va contribuer à la mise en valeur de ce site emblématique qui avait déjà dans sa perspective longitudinale une superbe stabulation bien claire et couverte de panneaux photovoltaïques (en plus c'est écolo !). Le maïs était déjà bien présent sur tout le pourtour du plateau, ce grand bon vers le haut va certainement contribuer à renforcer encore l'originalité de nos productions locales si typées et la pureté de notre eau qui est si bonne qu'on pourrait presque encore la boire. Au secours !

Guerre d'Algérie, 50 ans après



L'association 4ACG, (Anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre), regroupe des membres qui réversent leur retraite de combattant pour financer des opérations de développement en Algérie ou dans des pays en guerre. Pour célébrer les 50 ans de l'indépendance algérienne, ils ont été à l'initiative de la réalisation d'un ouvrage intitulé *Guerre d'Algérie guerre d'indépendance. Paroles d'humanité*. "La guerre d'Algérie a fait de nombreuses victimes et a provoqué des blessures, des déchirures profondes. Les plaies pourraient-elles enfin se refermer ? Beaucoup de ceux qui ont vécu ce conflit ont encore d'énormes difficultés à raconter ce qu'ils ont vécu, à décrire le climat qui a régné pendant ces 8 ans. C'est sans doute la première fois qu'un même ouvrage rassemble des récits aussi divers : combattants français et algériens, harkis, pieds noirs, réfractaires, médecins, infirmières, membres de leurs familles - tous mêlés d'une façon ou d'une autre à ce conflit armé. Il aura fallu plus de 50 ans pour qu'une parole se libère."

Cet ouvrage est actuellement en souscription au prix de 20 € auprès de Michel Gueguen, Champseau, 87470 Peyral-le-Château, 05 55 69 42 51
En savoir plus : www.4acg.org

Les Francophonies en Limousin

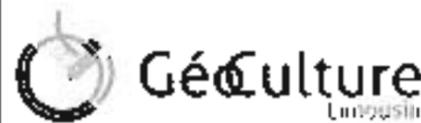


Du 27 septembre au 6 octobre aura lieu comme tous les ans à parolle époque le festival des Francophonies en Limousin. Une représentation est prévue à Eymouliers le 28 septembre et à Chavanat le 5 octobre. C'est Djeli Moussa Condé, musicien, conteur et chanteur guinéen qui se délocalisera ainsi depuis Limoges. Gnol urbain aux allures de rocker, Djeli Moussa Condé chante au travers de textes engagés, la paix et l'espoir qu'il a en l'humanité... Sur scène, une musique guinéenne, avec des notes de salsa, des sonorités arabo-andalouses et même des touches de pop et d'électro. Autre spectacle à noter : "Un ca-

fant de la Corrèze", cabaret théâtre de et par Ben Zimet. Remontant dans sa mémoire d'enfant juif fuyant les bombardements allemands sur sa ville natale en Belgique, Ben Zimet propose un spectacle de théâtre musical sur le thème de la mémoire de la Shoah. Vu au travers de son regard d'enfant, textes, musiques et chants s'y succèdent. Spectacle hommage à ses parents mais aussi à tous ces patriotes français qui l'ont aidé. Une œuvre à la fois autobiographique et romancée où le tragique et l'humour se côtoient.

En savoir plus : www.lesfrancophonies.com

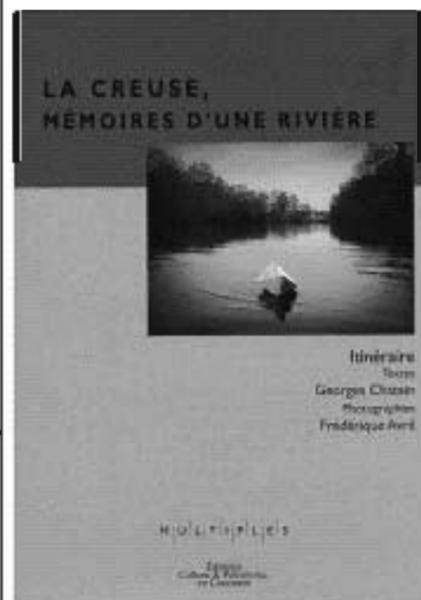
Géoculture



Connaissez-vous le site GéoCulture Limousin ? Il s'agit de présenter le Limousin vu par les artistes. Le site permet de découvrir le territoire tel que les artistes et les auteurs l'ont représenté, parfois inventé, à travers 562 notices consacrées à des œuvres (plastiques, sonores) ou extraits d'œuvres (littéraires, cinématographiques). Une entrée géographique permet de chercher les œuvres qui peuvent concerner votre commune ou votre canton.

<http://geoculture-an-limousin.fr>

À LIRE



Itinéraire : La Creuse, mémoires d'une rivière.

La descente du cours de la Creuse de l'auslente du plateau granitique et la sauvagerie des gorges taillées dans la masse par le travail immémorial des ères géologiques, jusqu'à l'opulence calme du "jardin tourangeau de la France", est une traversée de la nature aux contrastes multiples, aux découvertes foisonnantes.

C'est ce que tente d'évoquer cet ouvrage, en textes et en images. Les photographies, (Frédérique Avril), ne sont pas des illustrations du propos ni les textes (Georges Chazain) des légendes aux images. Ils et elles proposent une double lecture, comme deux mélodies en contrepoint qui s'éclaireraient sans se confondre.

Association culture et patrimoine en Limousin

6 rue François Chénieux Limoges 19 €

Mon paysage rural

Pour IPNS, Maurice Robert offre quelques bonnes feuilles de son intervention à la journée sur le paysage rural organisée à Saint-Marc-à-Loubaud le 20 juin. Il a laissé sous le charme un public séduit par le témoignage de l'authenticité de son enracinement limousin, allié à la sagesse et à l'intelligence de son observation d'ethnologue.

Aujourd'hui "mon" paysage rural est moribond. La grande prairie n'est ni fauchée, pour plus de la moitié, ni irriguée, et la "serve" n'est plus qu'un trou d'eau, mais il est vrai un biotope intéressant. Elle est quasiment cernée par des maisons qui ne ressemblent pas à celle du village. Il y a bien des fleurs de liseron et de l'ortie blanche, mais plus celles, orgueilleuses, des lopinambours. Le chemin où je conduisais l'âne à tout tracter, est joliment goudronné, la haie a cédé devant le fil torsadé et plastifié. Le "grand fossé" même, probable témoin archéologique, au moins topographique, a disparu, près du hameau des Thermes...

Ce paysage aménagé, créé, entretenu par les hommes a été détruit par d'autres hommes ; et deux générations ont suffi quand plusieurs dizaines l'avaient établi. Je ne reconnais plus "mon" paysage. Dois-je m'en plaindre ? Dois-je m'en offusquer ? Dois-je le regretter ?

Ce possessif fait-il encore sens, un demi-siècle plus tard ? Les espaces quasi naturels ne m'appartenaient pas. Ils ne m'appartiennent toujours pas. Le seul droit que je puisse revendiquer ou exercer (et est-ce bien sûr ?) est celui du regard, de mon regard, qui tient à mon mental, à mon affectivité, à ma culture.

Le paysage de mon enfance s'est modifié, comme je me suis moi-même modifié au cours du temps, sous diverses influences, diverses contraintes. Qui de nous deux tes a le plus subies ? Qui a le plus changé ?

[...] Certes, j'ai encore du plaisir à observer une partie de "mon" paysage. Mais j'en ai aussi aimé d'autres qui ont totalement disparu, pour réapparaître quelquefois sans être pour autant des Phénix dans la forêt de feuillus et de muguet de mon enfance ont poussé trois pylônes fort haubanés, et des résineux qui jonchent déjà le sol, prêts pour la trituration et la pâte à papier. Pourtant apparaissent encore les vallonnements, et la fontaine à dévotion coule toujours sans cependant rassembler la foule des pèlerins de la Saint-Roch.

Je dois m'y résoudre : mes paysages sont changeants. [...] C'est une notion qui fait consensus aujourd'hui : les paysages ont suivi les changements techniques, économiques, sociaux, idéologiques, réglementaires, écologiques. Et la PAC européenne a souvent déterminé le sens des évolutions : quand mon vieux voisin paysan donnait du sens à l'expression "jardinier de la nature", son fils est partisan du laisser-faire la nature, cultivant les chardons, laissant libre cours à la haie de ronces, ou se dessécher les cadavres de châtaigniers, renonçant à entretenir le chevelu de rigoles

[...] Le paysage rural est un concept et une préoccupation récente, concomitants à celui de patrimoine, consécutif à la déprise agricole, peut-être en réaction à la loi de 1930 (complétant celle de 1906) qui fait référence à des paysages exceptionnels comme le Mont Saint-Michel, et à la suite de la création des PNR (fin des années 60), mais contorté considérablement par la loi de 1993 à l'initiative de Ségolène Royal qui introduit la notion de "paysages de reconquête" et qui la couple à la culture et à l'économie locales, comme en Aubrac ou en Savoie.

2 - Le paysage rural est la résultante de données physiques et naturelles, d'une histoire économique et idéologique, de savoir-faire et de traditions culturelles. Il est une totalité culturelle. Il est autant culturel que cultural...

3 - Le paysage rural n'est pas un "ordre éternel des champs". De celui que nous observons nous ne connaissons quasiment rien des avatars passés et même peu de son devenir. Le paysage que nous laisserons à nos enfants n'est peut-être pas encore constitué. Et si d'aventure il l'était, nous ignorons quel usage ils en feront et de quel regard ils l'observeront.

4 - Au cours d'une vie, deux ou trois générations, nous aurons connu bien des changements dans les paysages, qu'ils soient ruraux ou urbains, des "barres d'immeuble" ont laissé place à une architecture pavillonnaire, des paysages bocagers ont disparu au profit de zones industrielles et même d'agriculture extensive. Je suis toujours étonné de découvrir, au détour de ma route sur la prairie de marguerites et de boutons d'or, un tableau en rouleaux de foin "emboudinés" de plastique, ou quelques levées d'ensilage, aussi sous plastique, protégées des vents d'ouest par un jeu d'échecs aux pions de pneus usagés ! Et je me surprends à regretter les meules en hautes taupinières ou les longues rangées d'herbes sèches que mon grand-père lançait sur la charrette au bout d'une rustique fourche

de bois, qui se morfond aujourd'hui au mur de mon séjour. Et je ne le suis pas moins étonné, de remarquer aux flancs de montagnes gréseuses, là où serpentaient les drailles des moutons, les seules drailles des motos...

A décharge, je dois confesser que rien ne me choque quand la vue du tas de fumier, même en volume cubique bien équarré, est aujourd'hui masquée par le spectacle du cortège des tas de bois militairement rangés le long des haies ou entre des arbres en faction à chaque extrémité.

5 - On le voit ou on le devine, "mon paysage rural" est protéiforme, voire ectoplasmique, si changeant qu'il en est instable voire insaisissable. Je ne le range dans aucune grille conceptuelle, sauf à en élargir ou multiplier les maillons. Il n'a pas de pertinence heuristique.

Il est en somme à l'image des hommes qui l'ont modelé, qu'il a servis ou qu'ils ont servis, et qu'ils aménagent aujourd'hui. États, services, collectivités, particuliers... et qu'ils souhaitent protéger, surtout s'il apparaît en état de relique. Protéger et gérer, deux notions récentes qui disent assez que le paysage est passé du statut d'indépendant à celui d'administré !

La diversité même des déterminants qui le qualifient, de "paysage naturel", assez redondant à "paysage politique" assez étonnant ou au "paysage audiovisuel", assez détonnant, atteste

à l'évidence de sa complexité.

6 - De cette complexité à fixer une identité paysagère il ne faut pas inférer son caractère subjectif, même s'il en est pourvu. Le paysage rural existe, je l'ai rencontré, rencontré, mais pas retenu, ou partiellement retenu, car il n'est pas ma seule propriété. Et si on me demande de l'identifier, le portrait que j'en ferai ne sera pas, j'en suis sûr, tout à fait



conforme, ou pas du tout conforme, à ce qu'en aura retenu un autre observateur. Le portrait paysager ne sera même pas le même si je suis paysan ou commerçant, habitant ou simple passant, ethnologue ou géologue, et même croyant pratiquant ou athée.

7 - Si le paysage, tous les paysages, sont, pour une grande part, de l'ordre du mental, de la sensibilité et de l'imaginaire, ils n'en constituent pas moins, selon les temps, selon les lieux, des références objectives qu'on peut décliner en valeurs esthétiques, économiques, idéologiques, voire gustatives et olfactives.

Maurice Robert, ethnologue est né à Chalus (87). Il a été tour à tour, instituteur, enseignant universitaire, directeur de recherche au CNRS. Le Limousin a été au cœur de ses recherches.

Il lui a consacré de nombreux ouvrages.

photo Thierry Girard

Paysages insoumis

Les photographies de Thierry Girard

"Il n'y a donc rien qui puisse déterminer quelqu'un à s'écarter de la grandroute, des plaines fertiles, des lieux fortunés, des grandes cités pour s'enfoncer dans les gorges limousines? Rien, hormis, peut-être, une chose immatérielle, certaine attitude qu'on y cultive et qui emprunte à la ténacité du granite, à la permanence de la misère, parce qu'elle en est l'expression. C'est l'insoumission." En écho à cette remarque de Pierre Bergounioux, voici un livre du photographe Thierry Girard consacré au plateau. Un regard personnel sur des paysages que l'auteur caractérise comme "insoumis". Pierre Bergounioux confirme.

Rien de moins remarquable, de plus décevant, en apparence, que les images que Thierry Girard a rapportées. Bourgs déserts aux rues étroites et plus ou moins pentives, maisons sans grâce de pierre sombre ou crépées de gris, tôle ondulée des granges et des appentis, boutiques exigües, restées du temps où la grande distribution n'avait pas tué le commerce de proximité, laits incuits, manteaux couverts d'aigrons et de genêts et, partout, le vide et l'absence, la déshérence des "moins bonnes terres" quand les meilleures, avec la mécanisation, les engrais, les semences de sélection, suffisent à tout désormais. C'est pourquoi ces photographies appellent quelques commentaires. Le décor pauvre ne dit rien, à la différence de ceux, majestueux, comme prédestinés, que l'histoire affectionne, plaines propices aux grandes batailles et aux Te Deum, Bastille, Champ de Mars, perspective Nevsky, grands boulevards de Paris où déferlent, à la fin de L'Éducation sentimentale de Flaubert, les charges de cavalerie. Et pourtant, ces rues désertes, ce carrefour ou la D 992, qui mène à Gentoux ("Que maudite soit la guerre"), coupe la D 3, vers Tarnac, ces sous-bois confus de châtaigniers, ce ravinillon, entre des HLM, à Tulle furent le théâtre des luttes qui sont l'histoire même et peut-être, au-delà, de l'éternel conflit du Bien et du Mal.

Il serait surprenant que ces lieux attachés à leurs mauvaises terres n'aient pas conçu de ressentiment contre l'ordre des choses quand il leur la fait céder une bonne part du peu qu'ils en tiraient aux mains du moment, proconsul romain, chef franc, seigneur de la Marche et de la Combraille, évêque de Tulle, monarque absolu, empereurs noirs ennemis enfin du genre humain qui martyrisèrent le monde et deux années durant, de 1942 à 1944, le Limousin. La passion française par excellence, qui est l'égalité, n'a cessé depuis deux mille ans d'agiter les Pourceaugnac et autres "escholiers limousins", dans leurs villages laids, sur les landes poliques sous le taillis de châtaigniers. Mais les pinnes parlent peu et nous comprenons mal ce que chuchotent les bois. Ils savent à quel endroit précis se tenaient les maquisards

qui affrontèrent, pour les retarder, les divisions blindées qui montaient, en juin 1944, vers la Normandie. Les balcons se soulevèrent des pendus qu'on leur a fait supporter, les rames calcinées d'Oradour, des femmes et des enfants brûlés vifs dans l'église, des hommes froidement abattus, comme au stand. Et les prétentieux de Brive-la-Gaillarde (j'en suis) ne balancèrent pas à marcher, les armes à la main, contre l'occupant. Ce qui fait que la ville fut la première du pays à s'être libérée sans attendre personne, par ses seuls moyens. Si l'on étudie, avec un peu d'attention, son blason, on note, bien sûr, les trois épis de blé froles, en forme de fleur de lis, qui indiquent l'idée flatteuse, exagérée, qu'elle s'est faite d'elle-même et de sa richesse, ainsi que son attachement à l'autorité royale, par défaut les féodalités de Turenne et de Comborn. Mais, tout en bas, il y a aussi la croix de guerre. Il faut encore s'imaginer la farouche petite troupe républicaine, hérissée de fourches et de faux, qui tenta de soulever le pays contre le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, le 2 décembre 1851. Et le petit peuple d'Aubusson, dispersant ses gabelous et tenant tête aux archers envoyés de Moulins. Et Crocq, au-dessus de Felletin, constituée en commune libre vers 1590, en pleine réaction nobiliaire, tenant tête au seigneur du cru, aux troupes royales, avant que les mutins ne finissent pendus, c'est une habitude, aux branches des arbres voisins. C'est de là que viendrait ce nom de "croquants" dont la noblesse gliboulait, avec ceux de "marants" et de "viants", le menu peuple du royaume. Enfin, pour qui ne subsiste aucun doute sur la ténacité de l'esprit qui fleurit sur ces mauvaises terres, deux faits pris aux deux extrêmes de l'histoire.

En 57 avant notre ère, César, qui aspire au pouvoir absolu, juge politique d'ajouter à sa réputation la gloire d'avoir conquis la Gaule. Il attaque par le nord, extermine les Nerviens et les Vromandues sur la Sambre, bouscule les Arvernes qui avaient fait une belle résistance, pourtant, à Gergovia, met le siège sous Alésia, capture Vercingétorix qu'il expédie à Rome où il sera exhibé, lors du triomphe, avant d'être étranglé dans son cachot. On célé-



bre vingt jours de grâce, à Rome. L'affaire est terminée. Seulement, aux sept livres de La Guerre des Gaules s'en ajoute un huitième dont les premiers mots sont : "La Gaule était vaincue dans sa totalité". Fort bien. Mais il faut réprimer un soulèvement des Bituriges puis des Belovages en 52. La paix romaine règne donc enfin. Non, en 51, Camillus, qui a remplacé César sur le terrain, apprend qu'un parti de Cadurques (les gens de Cahors) et de Lémovices (les Limousins) s'est remparé sur la hauteur d'Uxellodunum (le Puy d'Issolud, à quinze kilomètres de Brive) et revendique l'indépendance du pays. Les légions repartent, détournent l'eau de la source qui alimentait la place. Les défenseurs, mourant de soif, capitulent. Hirtius, qui est l'auteur du livre VIII, écrit : "César savait que l'on connaissait partout sa mansuétude. Si d'autres décidaient, ça et là, en Gaule, de se lancer dans de pareilles entreprises, il pensa qu'il fallait les épouvanter par un châtement exemplaire. En conséquence, il fit trancher les mains à tous ceux qui avaient porté les armes et leur laissa la vie sauve." C'est dans la violence que notre pays est entré dans l'ordre second de l'éclat dans l'histoire.

Maintenant, on est en 2008, à Tarnac, en haute Corrèze. C'est un bourg sans grâce, avec une rue centrale, une église romane, en granite bien sûr, une école primaire, également en granite, où ma belle-mère put son premier poste, après l'École normale de Tulle, et un bistro. Partout autour, le classique moutonnement des brandes et des bois. Un beau jour, à l'aube, des hommes qui ressemblent à la garde prétorienne de Dark Vader dans La Guerre des étoiles, investissent le village, font intrusion dans les maisons pour se saisir sans ménagements ni cérémonie, de jeunes gens suspects de comploter contre la sûreté de l'État. Dans le lot, un nourrisson de quelques mois. Une parenthèse, comme dans les romans à tiroirs, à histoires dans l'histoire qui exorbitent déraisonnablement l'imagination. Sauf qu'on est en pleine réalité, l'enfant et ses parents logent à l'écart du soviet tarnacais dans la maison ancestrale d'une compagne qui passe le plus clair de son temps à Paris et l'a mise,

gracieusement à leur disposition. Portes et fenêtres volent en éclats et elle est toujours en pourparlers avec la puissance publique pour se faire rembourser les frais de l'opération. Mais ce ne sont pas ses premiers démêlés avec le ministère de la Défense. En 1959, elle séjourne en Algérie avec son mari, qui est d'origine arménienne (il en a le faciès de bandit, bien sûr) et ingénieur hydraulicien. On les suspecte à fort juste titre, de sympathie pour le FLN et on les expulse en Tunisie. Marie-Jeanne, ma compagne, trouve un poste à l'hôpital de Tunis. Elle est en train de dactylographier je ne sais quelle pièce. Passe un Noir gigantesque, médecin psychopathe, qui s'arrête net. "Tu sais taper à la machine? Ne bouge pas. Je reviens." Le revolta, une liasse de feuillets manuscrits à la main, dont il lui dicte le titre. L'An V de la Révolution algérienne. On l'a compris, c'est Frank Fanon. Bref, quand j'ai vu les photos des types cagoulés, casqués, gilet pare-balles, fust d'assaut dans la paix sidérale de la haute Corrèze, je me suis demandé un peu, si je rêvais. Et puis je me suis rappelé que l'affaire se passait sur le plateau de Millevaches, et qu'elle s'inscrivait, tout naturellement dans la tradition deux fois millénaire et plus d'insoumission des hautes terres.

Pierre Bergounioux

Thierry Girard, Paysages insoumis, éditions Loco, 96 pages, 50 reproductions en quadrinomie et bichromie, 35 €. Sortie le 15 octobre 2012.



Il était une fontaine...

La restauration d'une fontaine-pêcherie à Favareillas

À Saint Martin-Château, au village de Favareillas, les pierres se remattent en place. En effet, en 2010, des habitants du village, ont signalé à l'association Éclats de Rives l'intérêt patrimonial de l'ancienne fontaine collective et de sa pêcherie. Suite à des décennies d'abandon l'ensemble était envahi par la végétation et les murs de pierres sèches étaient en grande partie éboulés. Éclats de Rives a décidé de procéder par étapes pour restaurer ce lieu.

En février et en mai 2011, deux journées consacrées au nettoyage des lieux ont permis aux bénévoles de couper les ronces, abattre des arbres et enlever par dizaines de brouettes la boue amoncelée dans la pêcherie. Le dégagement du site a permis de mettre en évidence la pêcherie-lavoir dallée, deux abreuvoirs et la fontaine, le tout entouré d'une enceinte de murs de pierres sèches reliée au village par un chemin très étroit.

Devant l'ampleur des travaux nécessaires à une restauration fidèle du site, Éclats de Rives a établi un partenariat avec l'association Maisons Paysannes de France en Limousin pour réaliser plusieurs chantiers destinés à réapprendre les techniques de montage des murs de pierres sèches. Le dernier a eu lieu en juillet 2012. Grâce aux encadrants de MPP chacun a pu bénéficier d'un réel apport technique, comprendre pourquoi il est utile de démonter telle partie du mur avant de reconstruire, comment choisir une pierre, la mettre à sa place, la caler... comment restaurer une fontaine en pileux étal.

En août 2011 un groupe de six scouts s'est lui aussi mis de la partie. Encadrés par des bénévoles d'Éclats de Rives, ils ont entièrement ramené la chaussée de la pêcherie tout en assurant son étanchéité à grand renfort d'argile et en installant un nouveau système de vidange.

Ces différents chantiers de bénévoles se sont déroulés dans une ambiance



très conviviale grâce à l'engagement des habitants de Favareillas qui ont participé aux travaux mais aussi se sont impliqués dans l'accueil (installation des tables, fourniture d'extras pour enrichir les pique-niques, distribution du café, des boissons...).

Au-delà de l'intérêt patrimonial évident de cet ensemble : fontaine, lavoir et pêcherie, la restauration de ce site a permis la réappropriation de savoir-faire

nublés dans un esprit de travail collectif et bénévole. Autrefois l'entretien en était assuré par le partage des tâches entre les habitants du village (96 habitants en 1906, 11 résidents en 2011) aujourd'hui le site a perdu son utilité pratique, toutefois sa restauration collective et bénévole permet de rester fidèle aux usages communautaires du passé.

Éclats de Rives a retracé l'histoire de cette restauration à travers l'exposition "Il était une fontaine..." et a retracé l'évolution de la fourniture en eau à Favareillas.

Association Éclats de Rives



LA PÊCHERIE

Elle est baptisée "serva" ou "ri" dans d'autres endroits du Limousin. Chez nous on emploie le mot "pêcherie" et bien que ce terme évoque l'élevage de poissons sa destination était tout autre. Il s'agit toujours d'un bassin artificiel de dimensions modestes dont les usages étaient multiples.

Croucée dans la partie haute d'une prairie à la resurgence d'une source, la pêcherie était utilisée comme réserve d'eau et servait aussi d'abreuvoir. Des rigoles en partaient sur lesquelles les paysans élevaient de petits barrages pour orienter l'écoulement de l'eau, elles étaient croucées et régulièrement entretenues tout au long des herbages. Ces "levades" permettaient d'irriguer pour accélérer la pousse de l'herbe. Les propriétaires des différentes parcelles utilisaient l'eau à

tour de rôle selon des règles coutumières établies dans le village.

Lorsqu'elle était située à proximité du village la pêcherie était équipée de grosses pierres plates inclinées que les femmes utilisaient pour rincer et battre le linge de la lessive : "la bujade" en occitan limousin. Elle devenait alors un des principaux lieux de communication et d'échanges surtout quand elle était à proximité immédiate de la fontaine du village comme à Favareillas. Son entretien collectif nécessitait des vidanges et des curages réguliers. La bonde qui permettait l'écoulement de l'eau était souvent un simple tronç de distaiglier évidé. La chaussée constituée d'un bouchon d'argile contenu entre deux murs de pierres sèches était régulièrement entretenue pour reboucher toute fuite.

L'eau à Favareillas

À Favareillas, comme dans les autres villages, l'eau a été un élément important de structuration. À partir de différents témoignages des habitants, nous avons restitué l'évolution des usages de l'eau et montré comment les techniques d'approvisionnement influent sur les conditions de vie et aussi sur les relations entre les habitants.

À partir de l'évolution de la fourniture en eau potable, nous avons mis en évidence comment d'une eau publique, gratuite et mise à disposition du village à la fontaine, nous passons d'abord à la construction des puits privés, puis au captage privé pour parvenir au réseau d'eau public payant.

L'eau, source de vie dans le village

À l'époque où l'ensemble restauré était utilisé, voici les différents usages de l'eau qui existaient dans le village :

L'eau pour la maison

Aller chercher l'eau à la fontaine du village était souvent une tâche réservée aux enfants. Avoir un puits était une

commodité importante pour la vie quotidienne. Dans le village de Favareillas, la plupart des puits tarissaient en fin d'été, et là tout le monde avait recours à l'eau des fontaines.

L'eau pour la "bujade"

Pour le lavage du linge, on utilisait différentes pêcheries en fonction du type de lessive, des saisons et de la qualité de l'eau (parfois salées par les animaux). Pour les grandes lessives ou par grand froid, on n'hésitait pas à s'éloigner du village pour trouver une pêcherie plus profonde ou avec de l'eau moins froide !

L'eau pour les animaux

Pour abreuver les animaux, chacun avait une façon adaptée à sa situation : faire boire les animaux à la pêcherie, emmener les vaches à une source dans un champ, abreuver les animaux au seau à l'étable ou remplir à la pompe un bac près de l'étable.

L'eau pour les champs

Les pêcheries servaient de réserve d'eau pour irriguer les herbages à partir des levades. Un exemple de tours d'arrosage à partir de la pêcherie de Favareillas :

* Parcelle AR44 1 semaine sur 2 (elle commence le samedi soir au coucher du soleil)

* Parcelle 38 : du samedi soir au mercredi matin (1 semaine sur 2)

* Parcelle AR38 : du mercredi soir au samedi matin (1 semaine sur 2)

Un captage privé réalisé par deux familles en 1952 change la vie au village :

Deux ensembles furent mis en place comprenant une fontaine, un abreuvoir et un lavoir. Les fontaines publiques furent alors délaissées car il y eut autorisation pour tout le village de se servir en eau potable et du lavoir. Les femmes ont dû apprécier, car c'était bien elles qui faisaient la bujade !

L'eau au robinet...

À partir du captage des sources, une famille installe d'abord des abreuvoirs automatiques à l'auge vers 1965 puis l'eau sera conduite à la maison en 1973. L'arrivée du réseau public à Favareillas en 1983 généralisera la mise en place des robinets dans les maisons, d'où un devenir aléatoire pour le patrimoine lié à l'eau, témoin d'un usage passé et délaissé jusqu'à la restauration actuelle.